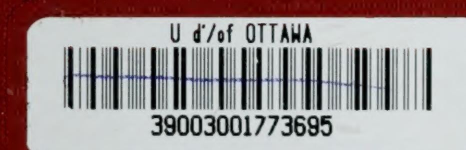
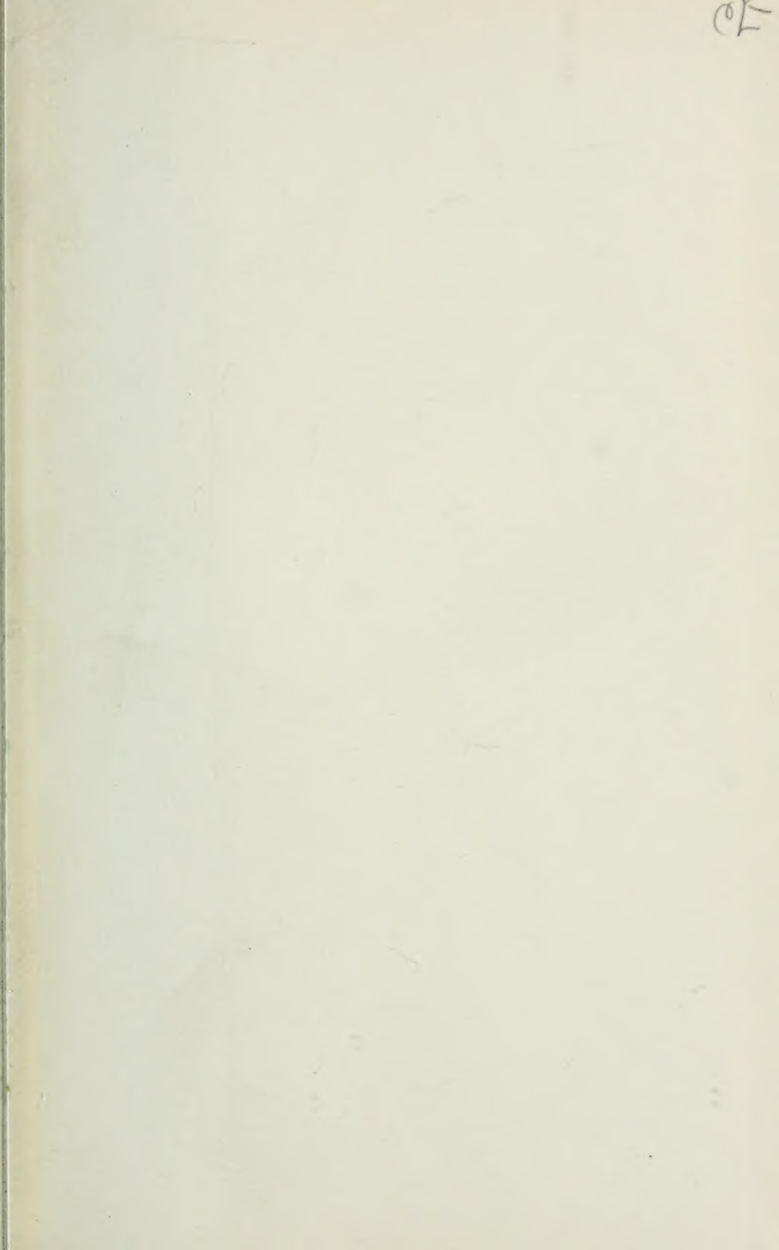


U d'/of OTTAWA
39003001773695



JEAN HALBOUT DE LA BECQUETIÈRE

(F. ELZÉAR DE VIRE)

DU MÊME AUTEUR

Les Comptes de Jeanne de Laval (**1455-1459**), d'après un document original et inédit. Angers, Siraudeau, in-8°. (*Épuisé.*)

Le P. Chrysologue de Gy, capucin, géographe et astronome, avec une carte en cinq couleurs hors texte. Angers, Siraudeau, in-8° 1.50

Les Frères Mineurs à l'université d'Angers, d'après des documents en partie inédits. Angers, Siraudeau, in-8°. 1 »

La Règle du Tiers-Ordre franciscain composée par le P. Gabriel-Maria (**1517**) avec une introduction et deux portraits hors texte. Paris, Œuvre S.-François, in-8° . . . . . . 1 »

Le Testament du P. Ange de Joyeuse (**1588**). Vannes, Lafolye, in-8° 0.50

Catalogue des manuscrits de la bibliothèque franciscaine provinciale. Paris, in-8° (Archives franciscaines, tome I) . . . . 8 »

L'Obituaire et le Nécrologe des Cordeliers d'Angers (**1216-1790**). Paris, in-8° . . . . 3 »

Le Livre d'or du chemin de la Croix, avec quinze gravures inédites de Félix Villé. Paris, in-32 album; septième mille 0.30

Notice sur M[me] **des Planches, religieuse du Calvaire d'Angers.** Nantes, Bourgeois, in-8° 0.50

Notice historique sur Sébastienne Richard de Boistravers, d'après des documents très rares et inédits, avec portrait. Angers, Siraudeau, in-8° . . . . 1 »

Franciscains et Pestiférés en Tunisie. Angers, Germain et Grassin, in-8° 0.50

Un Capucin du temps de la Révolution et du premier Empire, le P. Anaclet de Beaumotte (**1739-1826**). Paris, in-8° 0.50

Une page de l'histoire de Paris. Notice historique et bibliographique sur les travaux d'Écriture Sainte des capucins de Paris. Paris, 1903, in-8° . . . . 1 »

Extraits de documents tourangeaux. Vannes, Lafolye, 1903, in-8°. (*Épuisé.*)

Couvin. Notice sur les Récollets, la statue de N.-D. de Consolation et les Récollectines. Couvin, 1903, in-8° avec une gravure 0.50

JEAN HALBOUT

DE LA BECQUETIÈRE

(1593-1626)

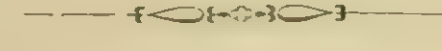
ÉTUDE DE MŒURS RELIGIEUSES AU XVIIe SIÈCLE

AVEC UN APPENDICE

SUR LA FAMILLE NORMANDE DE LA BODERIE

PAR LE

P. UBALD D'ALENÇON
des Frères Mineurs Capucins



PARIS
LIBRAIRIE PICARD
82, RUE BONAPARTE

COUVIN (Belgique)
ŒUVRE St-FRANÇOIS D'ASSISE
MAISON SAINT-ROCH

1901

Avec permission



A LA MÉMOIRE

DE MON FRÈRE

MAURICE

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. Manuscrits.

I. *Établissement des PP. Capucins en la ville de Vire, ensemble l'adieu au monde de Monsieur de la Bectiere et de Mada^e sa feme.* Arch. du Calvados. Livre des Annales des Capucins de Vire. (Communiqué par le P. Édouard d'Alençon.)

II. *Chronologie historique de ce qui s'est passé de plus considérable dans la province de Paris depuis l'an 1574.* Par le P. Philippe de Paris. Bibl. nat. de Paris, F. fr. 25044. (Bibl. francis., ms. 398 (100), p. 569-587.

B. Imprimés.

I. Marcellin de Pise. — *Annalium seu sacr. historiarum S. Francisci ordinis Minorum, qui capucini nuncupantur.* Tomus tertius. Lugduni, 1676, in-fol., p. 644 et suiv.

II. Dom Joseph le Chevalier. — *La vie du frère Elzéar, clerc capucin fondateur du couvent des ca-*

pucins de la ville de Vire, et de la Mère Élisabeth de Sainte Anne son épouse, et depuis religieuse de l'ordre de Citeaux, au monastère de Villers-Canivet-lez-Falaise. Caen. Chez François Vaucrecy, imprimeur au Carfour Notre-Dame, à l'imprimerie. M.DC.XCVI.

L'auteur, moine cistersien de l'abbaye d'Aunay, dans le Calvados, fait lui-même cette déclaration : « Comme j'ay remarqué assez souvent un deffaut « qui est ordinaire à ceux qui se mêlent d'écrire la « vie des Saints, et de faire leur Panygérique, d'a- « vancer des choses qui paroissent incroyables, pen- « sant élever d'autant plus les personnes qu'ils pré- « tendent louer, en leur attribuant des actions plus « qu'humaines, dont souvent ils n'ont point d'autres « preuves que leur zèle et leur idée, j'ay évité autant « qu'il m'a esté possible cet abus dans cette histoire. « et je me suis attaché à la vérité, qui en est l'âme « sans chercher d'autres ornemens qu'une narration « toute fidèle et sincère. »

Ce livre, indiqué par Lelong, est dédié au marquis de Pompone, conseiller et ministre d'État, et parent au troisième degré de la Mère Élisabeth de Sainte-Anne.

Le P. Le Chevalier a composé son ouvrage : 1° d'après ses souvenirs personnels ; 2° d'après les mémoires manuscrits de la M. Élisabeth et du P. Michel de la Boderie ; 3° d'après les Annales du P. Marcellin de Pise.

III. *Les La Boderie. Étude sur une famille nor-*

mande, par M. le comte H. de la Ferrière-Percy, Paris, 1857, in-8° (tiré à 350 exemplaires).

IV. *Notice sur le couvent des Capucins de Vire, suivie de l'Abrégé de la vie de Jean Halbout son fondateur, et précédée d'un précis historique sur l'Ordre des Capucins*, par F. C[azin]. Deuxième édition. Vire. Rivet-Barbot, 1875, in-16. La première édition date de 1858. Vire, in-16 de 134 p.

Il ne faut accepter le témoignage de M. Cazin que sous bénéfice d'inventaire. Entre autres méprises, l'auteur commet celle-ci : d'après lui, les Capucins descendent des Jacobins et Mathieu de Baschi était un Jacobin.

V. *Amour mondain. Amour mystique*, par Hector de la Ferrière. Paris. Calmann-Lévy, in-12, 1889; 2e édition en 1899. Travail agréable à lire.

VI. *Annales Franciscaines*. Tom. XXXV. Pages 54-60; 107-113; 199-206; 295-301; 395-400.



JEAN HALBOUT DE LA BECQUETIÈRE
Tableau du Musée franciscain de Marseille.

JEAN HALBOUT

DE LA BECQUETIÈRE

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Avant d'entrer de plain-pied dans l'étude biographique de Jean Halbout de la Becquetière qui se fit capucin à Rouen en 1622 sous le nom de Frère Elzéar de Vire, il convient d'ébaucher en quelques traits rapides, mais fortement accentués, le tableau de l'époque où vécut notre étonnant personnage : la fin du seizième siècle et le commencement du dix-septième.

Pour l'Église catholique, c'est un temps d'accalmie relative, après les orages et les tempêtes déchaînées par le protestantisme. Hippolyte Aldobrandini, le protégé du cardinal Farnèse, occupe la chaire de Saint-Pierre à Rome depuis le mois de janvier 1592, avec le nom de Clément VIII. Pénitent du cardinal jésuite Baronius, homme excessivement épris de l'idée de justice, il n'hésite pas à écouter la voix de sa conscience, même quand elle lui commande les actes les moins miséricordieux. Et tour à tour succombent, sous l'équitable sentence qui les condamne, la famille des Cenci (1598), cette éternelle jalouse des Pontifes, et le dominicain Giordano Bruno (1600), une tête brûlée et joliment orgueilleuse. Mais c'est ce même Pontife qui, secondé par René Benoît, le *Pape des Halles*, travaille efficacement à la conversion du roi Henri IV, et tranche

ainsi d'un seul coup toutes les difficultés pendantes entre Ligueurs et Royaux.

La mort qui le couche dans la tombe lui associe promptement son successeur Léon XI, qui ne fournit qu'un règne éphémère de vingt et un jours.

Ce dernier cède la place à Paul V, un Pontife sorti de la famille des Borghèse dont le nom seul était alors tout un programme. Lui aussi, comme Clément VIII, il continuera la digne lignée des Vicaires du Christ dont le dominicain Pie V et le franciscain Sixte-Quint ont été les figures les plus saillantes au siècle précédent. Et le nom de Paul V restera éternellement attaché à trois événements historiques qui feront du bruit dans le monde entier : la rédaction définitive de la bulle *In cœna Domini*, la décision de la fameuse et immortelle congrégation *de Auxiliis*, la dénonciation du gallicanisme

naissant dans la personne et les écrits d'Edmond Richer.

Puis c'est Grégoire XV qui passe à son tour comme un météore brillant, mais fugitif, dans le firmament de la Papauté, laissant seulement après lui deux œuvres, deux traînées de lumière qui éclairent encore maintenant l'Église des temps modernes : les Écoles pies fondées sous l'inspiration d'un saint d'Espagne, Joseph Calazanz, et la Propagande, dont les PP. Chérubin de Maurienne et Jérôme de Narni ont eu la première pensée, comme le P. Fidèle de Sigmaringen en sera le premier martyr.

Si de l'Église, nous passons à la France, nous nous trouvons en plein dans cette période heureuse occupée par les deux règnes de Henri IV et de Louis XIII, période qui ne se fermera qu'en 1661, au moment où le Roi Soleil

inaugurera sa carrière d'absolutisme. Mais avant cette date et pour un peu, nous nous croirions revenus aux époques fortunées du saint roi justicier de Vincennes. Louis IX avait possédé les quatre vertus nécessaires pour rendre à son peuple la prospérité perdue : la rectitude du jugement, la vertu, la perspicacité et l'énergie. Les deux premiers Bourbons firent, eux aussi, preuve de jugement en faisant appel à de grands hommes et en les maintenant au pouvoir.

Henri IV eut de plus la perspicacité et l'énergie. De là tant de progrès. Dans les dix premières années de son règne, plus de guerres civiles, plus d'intrusion d'étrangers dans la politique intérieure ou sur le territoire national. C'est aussi le retour au christianisme et à la paix religieuse avec la publication de l'Édit de Nantes. Pendant le reste du règne, c'est la restauration des affaires extérieures,

c'est le rétablissement du prestige autour du nom français, avec la lutte pour le respect et l'indépendance des petites nations.

Quant à l'apanage moral de Louis XIII, c'est surtout, avec le jugement, la vertu. De là le respect de Dieu et de la femme, de là les lois contre le duel ; de là l'édit de grâce de 1629 qui ôte aux protestants le droit de révolte, tout en leur laissant les libertés utiles. Heureux si plus tard Mazarin, vainqueur de la Fronde, s'était conduit comme Richelieu, vainqueur des protestants [1] !

De Léon X à Urbain VIII, successeur de Grégoire XV, l'Église catholique, peut-on dire, a traversé une époque de transition. Sous Henri IV et Louis XIII, la France est sortie de la décadence où l'avait plongée, sous les derniers Valois, la corruption du clergé et de la monarchie.

1. Le Play. *L'organisation du travail.*

C'est au milieu de cet éternel mélange de bien et de mal qu'avait poussé et pris racine la petite Congrégation des Capucins, réforme de l'Ordre des Frères Mineurs, en Italie d'abord, en 1525, puis en France en 1572. Depuis cette année-là, jusqu'en 1609, la province de Paris, la première de celles d'en deçà des monts, fonda plus de trente couvents dont deux à Paris, et d'autres à Caen, à Orléans, à Rouen, Chartres, Angers, Bourges, Blois, Nantes, Reims, Amiens, Tours, Alençon, Le Mans, Rennes, Mayenne et Saumur.

De 1610, année où la province de Paris se scinde en deux pour former la province de Touraine, jusqu'en l'année 1622, date à laquelle le Frère Elzéar de Vire entre au noviciat de Rouen, soixante-dix monastères s'élèvent dans le nord de la France comme autant de citadelles de prières et d'apostolat. La Normandie compte, entre autres, les couvents de Lisieux et

d'Évreux (1613), de Dieppe (1614), de Honfleur, de Bayeux et de Dreux en 1645, de Coutances et de Falaise en 1616, d'Avranches en 1618. Et bientôt, en 1619, à elle seule, cette même Normandie pourra composer une province autonome avec ses vingt-deux monastères.

Ce n'est plus l'aurore de la vie religieuse; c'en est déjà le plein midi; et les feux étincelants vont en illuminer tout le dix-septième siècle. Chaque rayon qui touche la terre y fait germer une fleur. Voici l'Anglais Benoît de Canfeld, de son vrai nom Guillaume Filch, qui abandonne le protestantisme et se fait capucin en 1586, à l'âge de vingt-quatre ans; voici Ange de Joyeuse qui prit, quitta et reprit la haire avec la discipline; voici Honoré Bochard de Champigny, Jean Brulard de Paris, Léonard de Paris, Louis d'Argentan, Zacharie de Lisieux, Rogatien de Paris, qui est « la colonne

de sa province » et qui sera pleuré de tous ses frères; Archange de Ripauld, conseiller royal au Parlement de Paris, qui pour briser sa carrière et entrer dans le cloître, doit résister aux volontés de son père et du roi Louis XIII ; voici surtout et avant tous ceux-là Joseph du Tremblay, l'alter ego ou le sosie de Richelieu, cette Éminence grise dont le nom évoque le souvenir de la fondation des Calvairiennes, des missions contre les Turcs et de la guerre aux protestants.

En Italie, à cette époque, Boero, le futur historien de l'Ordre, commençait à jeter de l'éclat autour de sa personne par ses publications théologiques.

Le Frère Elzéar de Vire fut sans doute attiré à la religion franciscaine par la vie humiliée et pénitente des Capucins. Peut-être entendit-il aussi parler de ce pauvre frère lai Félix de Cantalice qui venait de

rendre le dernier soupir comme le font les saints, en 1587, à Rome, ou de cet autre frère mineur Séraphin de Montegranaro, un prédicateur et un apôtre, qui s'éteignit doucement dans les bras du Seigneur en 1604, ou bien encore de cet ancien missionnaire de Constantinople, le P. Joseph de Léonisse, qui vit un instant briller devant ses yeux la sainte couronne du martyre. Le nom du saint général Laurent de Brindes, diplomate et linguiste qui ne devait mourir qu'en 1629 à la cour de Lisbonne, vint peut-être frapper à son tour les oreilles de notre gentilhomme normand. Peut-être lui parla-t-on enfin de ce Reynier du Bourg de San-Sépulcro, d'abord marié puis religieux de notre Ordre, mort en 1589, ou de ce jeune étudiant en droit de l'Université de Padoue qui se fit lui aussi capucin en cette même année de 1589 et reçut alors ce nom de Benoit d'Urbin que

devaient plus tard enregistrer les Annales de la sainteté.

En tout cas, l'attrait général qui poussait à cette époque les âmes vers le cloître avec tant d'impétuosité suffit-il à expliquer la vocation du Frère Elzéar de Vire? Je ne le pense pas. L'Église avait vu, elle verra encore des saints, comme sainte Madeleine, saint Augustin, sainte Marguerite de Cortone, briser avec leur vie pécheresse : pour eux la pénitence est obligatoire. Elle a vu, elle verra encore se donner à la vie religieuse des personnes dont la mort a coupé le lien matrimonial qui les retenait dans le monde : Mme de Chantal, Mme Acarie, Mme de Veuilly, Lady Warner[1] en sont d'illustres exemples à l'époque qui nous occupe.

1. Miss Trevor Hanmer, née au château de Hanmer le 20 avril 1636, protestante, mariée le 17 juin 1659 à Sir John Warner, eut de lui deux filles. Après s'être convertie avec son mari, elle se fit Clarisse à Gravelines, tandis qu'il entrait chez les Jésuites. — Bibl. franc., ms. 230.

De même ce Sébastien d'Apparitio, né en Espagne en 1502, qui fait du commerce en Amérique à Mexico, qui se marie deux fois, qui vit ensuite dans la continence dans le mariage, et finit par revêtir la bure franciscaine à l'âge de soixante-dix ans. L'Église a vu, moins souvent, mais enfin elle a vu des chefs d'État comme le duc de Modène Alphonse II fouler aux pieds le sceptre royal et lui préférer le sac et la corde des capucins.

Ce que l'Église voit moins fréquemment, c'est un homme jeune, beau, riche et plein d'avenir, qui s'enferme, lui et sa femme, chacun dans un cloître, et qui foule aux pieds par la profession religieuse des serments bénis par Dieu quelques années plus tôt, serments qui sont d'ordinaire éternels.

Il faut le dire franchement, à nos yeux sceptiques, frondeurs et sensuels, cette

conduite est romanesque, elle dénote un esprit étrange et fou.

Eh bien! oui, le « bienheureux Halbout » agit comme un fou, mais comme un fou atteint de la folie de la Croix, comme un fou épris du seul amour divin, comme un fou intelligent des seules vérités immortelles.

De sa vocation absolument extraordinaire, Jean de la Becquetière n'avait-il pas du reste des marques tout à fait exceptionnelles?

Il faut bien que l'eau qui s'emmagasine sous la roche, finisse par se créer une issue, et par jaillir au dehors en source vive. Or ce fut chez lui le désir secret, mais toujours impétueux et toujours vivace, d'entrer en religion. Le magistrat sentira les mêmes impulsions que le jeune homme. Et s'il ne s'y abandonne pas, s'il contracte mariage, c'est pour obéir aux sollicitations pressantes

d'une femme qu'aveugle l'orgueil maternel. Mais Dieu ne lâche pas pour si peu les âmes dont il veut être le maître unique et absolu. Dans sa jeune épousée, Jean de la Becquetière trouvera une personne qui finira par comprendre, elle aussi, la beauté idéale de la vie des cloîtres. Et la pensée de s'attacher davantage à Dieu seul, loin de s'étioler dans l'état conjugal, s'y nourrira d'un aliment précieux, elle se remettra à briller plus pure et plus claire, comme une lampe dont la ménagère vient de renouveler la provision d'huile.

Alors que M. et Mme de la Becquetière demandaient à Dieu par de ferventes supplications la grâce de connaître précisément cette voie plus parfaite où ils rêvaient de s'engager, pouvaient-ils aussi ne pas deviner le doigt de la Providence dans cette mort mystérieuse et cruelle qui leur ravissait leurs enfants au lende-

main de leur entrée dans la vie? Des fils ont été ôtés à des parents aveugles dont tout le crime était de s'opposer à l'entrée de ces enfants en religion. Dieu brise quelquefois d'une manière impitoyable les volontés dont il veut être éperdument aimé. N'y avait-il pas conséquemment une forte présomption pour croire que ce même Dieu n'était pas étranger aux événements douloureux qui fondaient sur la famille de la Becquetière, au moment même où ces époux chrétiens l'invoquaient avec tant d'ardeur?

Les saints, du reste, ces êtres éminemment supérieurs dont l'intelligence plus éclairée saisit mieux l'économie des desseins providentiels, les saints ont reconnu la possibilité de ces vocations extraordinaires. Saint François suppose des cas pareils dans le chapitre second de sa Règle qui a été revêtue de l'autorité des plus sages Pontifes. Notre-Seigneur dit

aussi dans l'Évangile (Jo. 3, 8) que l'Esprit-Saint souffle où il veut; mais que de maîtres en Israël comme Nicodème pour lesquels cette parole est absolument lettre morte! Or s'il fut pourtant des siècles féconds en vocations extraordinaires, un de ceux-là fut certainement le dix-septième, où, sans compter les cadets de famille, les premiers de la noblesse et de la magistrature s'en furent grossir le nombre des phalanges monacales.

CHAPITRE PREMIER

LA JEUNESSE ; VIRE ET PARIS

(1593-1618)

Jean Halbout de la Becquetière, celui qui devait être plus tard le Fr. Elzéar de Vire, capucin, naquit à Vire, petite ville de la Basse-Normandie, le 25 juillet 1593. Son père, Thomas Halbout, était dans la magistrature [1]. Il exerçait les

1. Thomas Halbout était fils de Richard Halbout, sieur de la Masure et de la Becquetière, avocat, trésorier de l'église Notre-Dame de Vire, en 1568. Thomas eut deux frères : l'aîné, Jean, sieur de la Masure, fut greffier du bailliage, et épousa Renée de Baudre. Le second, Christophe, écuyer, sieur de Lamotte, épousa Louise de Beauvoisin. Une fille de celui-ci, Anne Halbout, mourut de la peste le 28 septembre 1629.

fonctions de juge-enquêteur avec une telle intégrité qu'on le surnomma l'incorruptible. Il avait épousé une jeune fille d'une des meilleures familles de la ville, Mlle Marie le Houx [1]. Mme de

1. Le 19 novembre 1581. Marie le Houx était la sœur de Jean le Houx, dit le Romain, qui donna la première édition des *Vaux de Vire,* rajeunissant le vieux fonds de poésie populaire resté dans toutes les mémoires, et y ajoutant beaucoup du sien. — De la Ferrière-Percy, *Les La Boderie.* Paris, Aubry, 1857, p. 103.

De ce mariage naquirent cinq enfants :

1° Guillaume, sieur de la Masure, né en 1582, avocat, conseiller assesseur, enquêteur, mort en janvier 1620. Il épousa, le 18 janvier 1607, Jeanne Gohier Mancellière, dont il eut cinq garçons et trois filles;

2° Suzanne, née le 11 mars 1584, épousa Robert Lechevallier;

3° Esther, née le 14 juillet 1588;

4° Jean, dont nous nous occupons;

5° Jeanne, née le 6 novembre 1601, mariée à Jacques de Bled, docteur en médecine, le 2 juin 1620. Elle eut plusieurs filles, toutes établies dans le monde, et dont l'une devint Mme de Beaupré-Cœurdoux, fervente tertiaire de Saint-François. Cette seconde sœur de Jean de la Becquetière eut également quatre garçons : l'un se fit cistercien; deux autres capucins; le quatrième, d'abord moine de l'ordre de Citeaux, finit par entrer aussi dans la milice franciscaine avec ses deux frères. — Le Chevalier. *Vie du Fr.*

la Becquetière eut à cœur de nourrir elle-même son enfant; mais pourtant son amour n'alla pas jusqu'à prendre toutes les précautions nécessaires à la vie de son petit Jean. Une nuit qu'elle l'avait près d'elle dans son lit, elle fut prise d'un profond sommeil, et, se penchant insensiblement sur son fils, elle lui cacha la figure et l'empêcha de respirer [1]. La consternation de la mère fut grande, lorsque, à son réveil, elle aperçut l'enfant ne donnant aucun signe de vie, froid et sans mouvement. On fait un grand feu, on apporte du vin, des remèdes, mais inutilement. On fait venir un saint ecclésiastique, confesseur de la famille; on le prie de célébrer la sainte messe pour obtenir la réparation d'un si

Elzéar. — F. Cazin. *Notice sur le couvent des Capucins de Vire*, suivie de l'*Abrégé de la Vie de Jean Halbout*, par F. C. 2e édition. Vire, 1875.

1. D'après le ms. F. fr. 25014 de la Bibl. Nat., ceci serait arrivé non à la mère, mais à la nourrice de l'enfant.

grand malheur. C'était vers les neuf ou dix heures du matin. A peine le prêtre eut-il prononcé les paroles de la consécration que l'enfant donna des signes de vie. Et ce qui est très remarquable, c'est que « la santé s'augmentoit à proportion que le sacrifice s'achevoit, en sorte qu'à la dernière Évangile, il se trouva aussi fort, aussi sain, aussi vermeil et aussi guay que s'il n'avoit jamais eu de mal, au grand étonnement et admiration de ceux qui furent presens à cette merveille [1] ».

Ce fait providentiel fut relaté dans un écrit que signèrent une soixantaine de personnes, entre autres plusieurs ecclésiastiques, et le prêtre même qui avait célébré le saint sacrifice de la messe [2].

Que devait donc devenir cet enfant que

1. Le Chevalier. *Vie du Fr. Elzéar*, p. 5.

2. On raconte un prodige semblable dans l'*Histoire de saint Joseph de Léonise*. — Bibl. francisc., ms. 992, p. 25.

la main divine arrachait des bras de la mort?

Ses parents lui donnèrent, pour faire son instruction, un précepteur pieux et de bon jugement, aussi attentif à former l'âme que l'esprit de son disciple. Dès ce moment, le jeune homme contracta cette bonne habitude de la vertu qui rend tout facile. Chaque jour il assistait à la sainte messe. On ne l'entendait jamais mentir. De son cœur s'exhalait le parfum d'une candeur toute angélique. Et s'il est un point faible sur lequel un juge impartial eût pu lui adresser quelques remontrances, c'est au sujet de la mortification qu'il pratiquait avec un zèle trop peu mesuré. L'enfant avait remarqué que sa mère et son précepteur observaient un jeûne des plus rigoureux les trois derniers jours de la Semaine Sainte. Il entreprit secrètement de les imiter. La première année, tout alla bien. La seconde,

sa conduite fut découverte; sa mère lui défendit de continuer, préférant, disait-elle, qu'il mortifiât sa propre volonté. Au fond du cœur, elle était ravie des inclinations et des dispositions de son fils.

Avec l'âge, le besoin d'une instruction plus soignée se fit sentir. M. et Mme de la Becquetière décidèrent d'envoyer Jean à Paris, poursuivre le cours de ses études. Ce projet ne devait pas se réaliser de sitôt. Le jour même qu'il partit de Vire, le voyageur fut précipité à bas de sa monture. Son cheval était ombrageux, et il s'emporta. Le cavalier, jeté à terre, ne put retirer son pied de l'étrier ; il fut ainsi traîné assez longtemps sur un chemin rempli de cailloux; le domestique qui accompagnait Jean Halbout fut assez heureux pour arriver à lui porter secours et le conduire dans une maison voisine, où habitait un gentilhomme ami

des Becquetière. La nouvelle de l'accident parvint à Vire à dix heures du soir. Tout aussitôt, parents et amis d'accourir avec un médecin. Cette chute de cheval valut à Jean deux mois de repos au lit. Le malade en profita pour lire la Vie des saints, en particulier celle de saint Ignace de Loyola [1].

« M. de la Becquetière, raconta plus tard sa femme, se sentant touché de Dieu par la lecture qu'il avoit faite..., commença de dire en luy-même : Qui t'empêche de suivre l'exemple de ce Bienheureux, et de faire comme luy? Que connois-tu dans le monde qui puisse et qui doive t'y retenir? As-tu plus d'avantages qu'il n'avoit? Es-tu d'une vie plus exemplaire? Es-tu plus noble? Es-tu plus riche? Es-tu mieux fait? Es-tu plus capable? C'étoit un seigneur issu d'une des

1. Bibl. nat., F. fr., 25011.

plus anciennes maisons de Navarre; il avoit de fort grands biens; et jamais cavalier ne fut plus agréable, plus galand, ny plus adroit : ce pendant ny les plaisirs, ny les richesses, ny les grandeurs du siècle ne purent l'y arrêter : il les méprisa de bon cœur pour l'amour de Jésus-Christ, et les foulant aux pieds, il embrassa nû le party de la Croix. Gravés, ajouta M. de la Becquetière, gravés en mon cœur, grand Dieu, les mêmes sentimens de ce saint homme; embrasez-moi du même zèle; et donnez-moi les mêmes forces; car à l'avenir je veux être tout à vous, et pour m'y consacrer tout entier, je vous supplie de me donner un si grand dégoût de toutes les créatures, et de m'inspirer un si fort amour pour la religion que je quitte au plutost l'embarras du monde, et que je me retire dans un cloître. »

Un heureux rétablissement permit au

jeune de la Becquetière de rentrer à Vire où il resta trois mois, jusqu'au moment de reprendre décidément le chemin de Paris. Ce second départ fut marqué d'un nouvel incident. A trois lieues de Vire, le voyageur fit la rencontre d'un marin de Saint-Malo qui retournait en son pays. Cet homme avait été volé par les corsaires, sur la Manche, et jeté sur les côtes de la Délivrande, près de Caen. Il mendiait son pain le long de la route. M. de la Becquetière lui fit don d'un quart d'écu [1] et de deux chemises neuves tirées de sa valise.

La maison de M. Halbout était à Vire l'asile et le refuge des pauvres. Le matelot alla y tendre la main et demander un gîte. Le linge qu'il portait éveilla le soupçon de ses hôtes, et le fit prendre pour un

1. L'écu d'argent de 1701-1704 et des années antérieures valait 5 fr. 50, et le quart d'écu 1 fr. 36. — Bonnet. *Manuel monétaire et d'orfèvrerie.* Paris et Rouen. M. DCCCX, p. 76.

voleur. L'on n'eut de tranquillité et de repos qu'après avoir reçu une lettre de Jean, vers lequel on avait dépêché une estafette. Le jeune homme demandait pardon à ses parents d'avoir disposé de ses effets sans leur permission ; il regrettait de n'avoir pu faire l'aumône sans être découvert, et surtout il déplorait la peine causée au pauvre marin assisté par lui.

Dans ce temps-là, un voyage à Paris était tout un événement. Les déplacements ne s'opéraient pas aussi vite, ni aussi commodément que maintenant. Jean de la Becquetière arriva cependant sans autre encombre dans la capitale, alors comme aujourd'hui le rendez-vous d'une partie des beaux esprits. Son premier soin fut d'aller prier à Notre-Dame et de visiter toutes les églises. Six jours après, il était au travail. Il s'y livra avec une telle ardeur qu'il devint bientôt capable d'enseigner, s'il l'eût voulu, les scien-

ces dont il était venu s'instruire. Son application à l'étude n'interrompait pas néanmoins le cours ordinaire de ses exercices spirituels. Il faisait régulièrement trois heures d'oraison par jour. Les dimanches et fêtes, il assistait, à la paroisse, à tous les offices et au sermon ; et quelque affaire qu'il eût, il ne manqua jamais d'entendre quotidiennement la sainte messe.

Un chroniqueur [1] donne l'explication de cette sagesse si rare chez les jeunes gens : « Il étoit, dit-il, soumis aux ordres d'un frère qu'il avoit et il ne faisoit rien sans le consulter; c'est pourquoy il ne se débaucha pas. »

Un hasard providentiel l'amena à lier connaissance avec un de ses camarades qui, comme lui, désirait d'être religieux. Tous deux allèrent frapper à la porte des Pères Jésuites. Un bon religieux les reçut,

1. Bibl. nat., F. fr. 25011, p. 512.

loua leur pieuse résolution, et les invita à revenir dans quelque temps. Il leur dirait alors ce qu'il aurait décidé. M. de la Becquetière, plus assidu que jamais à la prière, recommanda son projet à Mme Acarie [1]. Mais un événement imprévu le détourna de ces pensées et le rappela à Vire. Son père venait de mourir.

1. Plus tard Mère Marie de l'Incarnation. De temps à autre, il allait rue des Juifs, sur la paroisse Saint-Gervais, rendre visite à cette sainte personne qui se fit carmélite. Ce détail nous permet de fixer la date approximative du voyage de Jean de la Becquetière. Née en 1566, Mme Acarie perdit son mari en 1613, et se fit carmélite le 7 avril 1614. Vraisemblablement, Jean avait donc environ dix-huit ou dix neuf ans quand il commença d'étudier à Paris. (*Vie de la B. Marie de l'Incarnation*, publiée par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.)

A Paris, Jean eut aussi l'occasion de connaitre M. Bernard, le pauvre prêtre (Grandet, *Les saints Prêtres français du XVIIe siècle*, édit. Letourneau, t. I, p. 30, et *Les Fleurs des Saints*, par Ribadeneira, Rouen, Courant, MDCXCII, in-fol., p. 685). Il était également en relation d'amitié avec M. Charles de Renty, qui possédait des terres en Basse-Normandie (P. Saint-Jure, *Vie de M.* [Gaston-Jean-Baptiste] *de Renty*).

Le retour de son fils fut une douce consolation pour la veuve affligée de la perte de son mari. Heureuse de posséder un enfant si accompli, elle chercha par tous les moyens en son pouvoir à lui procurer une position de marque.

Il y avait à l'extrémité d'un faubourg de Vire, sur la route de Paris, une chapelle dédiée à saint Nicolas [1]. Le titulaire de ce bénéfice à simple tonsure portait le titre de prieur ; et dans le clergé de la ville, il avait toujours le premier rang après le curé. Les revenus se montaient à mille ou douze cents livres de rente, avec la seule charge d'acquitter la fondation de quelques messes par an.

Or, environ quatorze ou quinze mois après le retour de M. de la Becquetière,

1. Ce prieuré était situé à l'angle formé par la route de Condé et le chemin de Neuville. Ce qui reste des anciens bâtiments n'indique plus leur ancienne destination. — De la Ferrière-Percy. *Les La Boderie*, p. 105.

le prieur de Saint-Nicolas vint à mourir, ou, du moins, tomba si dangereusement malade de la dysenterie, que le bruit se répandit de sa mort. La présentation à la charge appartenait aux échevins de la ville. Comme le poste était très envié, ceux-ci se réunirent aussitôt. Et à l'unanimité, malgré le gouverneur, ils élirent le fils de la Becquetière. Un de ses cousins, premier échevin et maire-né de la ville, fut chargé de lui faire part de ce choix. Jean Halbout, au premier abord étonné d'une pareille décision, refusa net, au grand mécontentement des siens, à l'admiration de ses compatriotes.

Finalement toutes ces intrigues s'en allèrent en fumée. Le prieur de Saint-Nicolas n'était point mort; il revint même à une parfaite santé.

Cette attitude de son fils fit croire à Mme de la Becquetière qu'il n'avait pas

l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique. Elle l'engagea donc à prendre une fonction dans la magistrature et à se marier.

Le jeune homme entra dans ces plans. Il acheta une charge de conseiller-enquêteur, à l'exemple de son père ; et, comme son père aussi, il mérita bientôt le titre de « juge incorruptible »[1]. Ami de la vérité avant tout, il cherchait à briser en lui ces passions déréglées qui nuisent à l'impartialité des décisions, intérêt, brigue, faveur, amitié ou vengeance. Il se confessait et approchait de la table sainte avant que d'aller au conseil, à l'exemple de Pompone de Bélièvre, premier président de Paris.

Toujours pour satisfaire les vues de sa mère, il jeta les yeux sur une jeune

1. Les finances de sa charge montaient à cinq ou six mille livres. L'enquêteur était le magistrat chargé de l'enquête judiciaire. Dans l'ancienne administration, ce titre s'ajoutait à beaucoup de noms de charges.

fille de dix-neuf ans, Mlle Anne de la Boderie, dont la mère était veuve et vivait retirée à Vire depuis plusieurs années. Il demanda sa main en mariage [1].

1. Le manoir de la Boderie, berceau de la famille de ce nom, se trouve sur le Lambrun (ou Lambron), au fond d'une ombreuse et étroite vallée du Bocage normand, dans la commune actuelle de Sainte-Honorine-la-Chardonne, canton d'Athis (Orne). Guy de la Boderie a chanté le Lambrun. *Meslanges poétiques*, 1683, p. 68.

CHAPITRE II

LE MARIAGE ; GERMES DE VOCATION

(1619-1620)

Le mariage de Jean Halbout et de Mlle de la Boderie eut lieu tout à la fin de 1618, ou au commencement de 1619 [1]. La nouvelle épouse appartenait à une célèbre famille de Normandie. Elle était la nièce de ce fameux Antoine le Febvre

1. J'augure cette date par ce que dit D. Le Chevalier, *Vie du Fr. Elzéar*, p. 367 : « Le serviteur de Dieu avait, au moment de sa mort, trente-trois ans, dont il avoit passé vingt-cinq et demy dans le monde, avant que d'être marié, trois dans son mariage, et le reste en religion. Dans son *Abrégé de la Vie de Jean Halbout*, M. F. Cazin fixe cette date au 9 février 1619, *Notice sur le couvent des Capucins de Vire*, p. 36. Malheureusement, on ne peut pas toujours se fier à ce que dit cet auteur.

de la Boderie, ambassadeur du roi Henri IV à la cour d'Angleterre [1].

Nous ne saurions mieux raconter les événements de ce mariage qu'en rapportant le récit que fit plus tard Mlle de la Boderie elle-même :

« Lorsque M. de la Becquetière, dit-elle, commença à me rechercher en mariage, je ne fais nul doute que Jesus-Christ n'approuvât son dessein, et qu'il ne se soit servy de lui pour m'attirer à la sainte religion. J'ai sujet de me le persuader et de croire que ce fut la raison unique, pour laquelle Dieu permit qu'il ne se fît pas religieux, dès le tems qu'il en forma le premier dessein ; ce que j'estime d'autant plus veritable que mes parens ont été plusieurs fois sur le point de m'accorder en mariage à des per-

1. Mlle Anne de la Boderie avait deux frères et deux sœurs, tous ses aînés : Nicolas que nous retrouverons plus tard, Mathieu qui devint prêtre, Suzanne qui se fit religieuse et une autre qui se maria. — Voir à l'appendice.

sonnes qui, bien loin de me persuader de me faire religieuse, ne me l'auraient jamais permis ny souffert; car, entre les autres, il arriva que je fus promise à un gentilhomme de la religion P. R. [1], en même tems que M. de la Becquetière me fit l'honneur de me rechercher. Ce qui fit naistre beaucoup de troubles et de difficultés, parce que d'une part mes parents et mes amis qui m'avoient accordée à ce gentilhomme huguenot, ne pouvoient du tout se résoudre à retirer la parole qu'ils lui avoient engagée en considération des belles qualités et des grands biens qu'il possédoit. D'ailleurs les parens de M. de la Becquetière n'agréant pas de leur côté cette recherche, à cause que l'on lui présentoit d'autres partis très avantageux, faisoient tous leurs éforts pour l'en détourner. Mais rien n'étant capable de diminuer le vio-

1. Prétendue réformée, le protestantisme.

lent amour qu'il me portoit, et ayant pris une forte résolution de n'épouser jamais d'autre personne que moy : il ne se départit point de sa poursuite. Mais ce qui l'y engageoit le plus étoit que je répondois de ma part à la tendre affection qu'il me marquoit. C'est pourquoy se roidissant contre toutes les difficultez qui se présentoient : il poursuivit son entreprise et la conduisit avec tant d'adresse, tant de prudence et tant d'empressement, qu'il obtint ce qu'il désiroit de mes parens, lesquels, sous le prétexte de la religion, remercièrent le gentilhomme huguenot, et me donnèrent en mariage à M. de la Becquetière, au grand contentement de nos deux familles et de nous deux en particulier. »

M. de la Becquetière avait alors vingt-cinq ans, et Anne de la Boderie, dix-neuf. « La tendresse, la sympathie, l'ouverture du cœur, l'ardeur, la fidélité, tous ces char-

mes innocens qui rendent les mariages heureux, se faisoient sentir à ces deux chastes époux. La paix inaltérable dont ils jouissoient, l'union intime de leurs esprits ne leur laissoient gouster que ce que la société conjugale a de plus doux, de sorte que leurs liens si sagement et si fortement serrez ne paroissoient pas devoir se jamais rompre et dissoudre durant la vie [1]. »

Il y avait pourtant à peine six ou sept semaines que les époux habitaient sous le même toit, lorsque la pensée de la vie religieuse se réveilla dans l'âme de Jean Halbout. Dès qu'il en eut parlé à sa femme, celle-ci conçut aussitôt le même désir [2]. Pour ne pas manquer de ferveur,

1. Dom Le Chevalier, *Vie du Fr. Elzear*.

2. Au sujet des personnes mariées qui veulent entrer dans l'ordre, la règle franciscaine dit : « ... Que leurs femmes soient déjà entrées dans un monastère, ou que, par autorisation de l'évêque diocésain, elles leur en aient donné (à leurs maris) la permission, après avoir fait auparavant le vœu de continence ; et que ces femmes soient

ce bon mouvement laissait à désirer du côté de la maturité. Il ne tarda pas à être regretté. « M. de la Becquetière, écrivait plus tard celle qui devint ensuite Mère Élisabeth de Sainte-Anne, croyant que j'étois aussi ferme que lui en nos résolutions, et que ce que je venois de lui marquer étoit sans retour, ne me parla plus de notre séparation que quelques jours après; car voyant que je ne lui en disois rien, il me demanda où je désirois me retirer, me disant sur tout qu'il falloit choisir un monastère bien réglé. Mais il fut bien surpris de voir que j'avois changé de sentiment, lorsque je lui répondis sans façon que je ne pouvois me résoudre à embrasser l'état religieux. A ces paroles, le feu lui monta sur le visage, et plein de l'amour de Dieu, et d'un saint zèle, il me répliqua que je ne

de tel âge qu'elles ne puissent causer de soupçons ». Ch. II.

devois pas préférer l'amour d'une créature à celui du Créateur, que la religion n'avoit rien d'austère et de rebutant que l'apparence et les dehors; que ce qui en éloignoit la pluspart des hommes étoit qu'ils n'avoient des yeux que pour les croix qui paroissent, pendant qu'ils se rendoient aveugles pour se cacher à eux-mêmes les douceurs qu'on y goûte; que tôt ou tard la mort nous séparereoit et qu'à ce moment funeste je me repentirois de n'avoir pas fait ce qu'une nécessité inévitable me feroit faire.

« Il me tint ce discours et plusieurs autres semblables pour lesquels je reconnoissois assez qu'il me disoit la vérité; mais quoyque je fusse convaincüe par ses raisons, et que je sentisse bien que le meilleur party seroit de donner mon consentement à notre séparation afin de nous consacrer entièrement à Dieu, je ne pouvois néanmoins souffrir son absence, bien

loin de me résoudre à le quitter pour toujours. C'est pourquoy toutes les fois qu'il m'en parloit, je ne lui donnois aucune réponce. Je l'écoutois en pleurant, et avec un profond silence qui lui marquoit assés que ces discours me faisoient un peu de peine, n'étant point résolüe d'embrasser d'autre condition que celle où je me voyois engagée avec lui et dont j'avois, selon Dieu, tout sujet d'être contente [1]. »

Les voies de la Providence sont mystérieuses. Tel embrasse de son propre choix une carrière, à qui le Ciel en réserve une autre. Coup sur coup, Mme de la Becquetière, qui se trouvait si heureuse, eut la douleur de perdre son premier enfant qui ne vécut qu'un jour [2] et son beau-frère [3] emporté par les fièvres. Elle songea dès lors à vivre plus retirée, à fuir

1. Mémoires de la Mère Élisabeth de Sainte-Anne.
2. Cet enfant vint au monde le 6 décembre 1619.
3. Le frère aîné de son mari, Guillaume de la Masure.

les visites inutiles, à fréquenter davantage les sacrements.

Son mari voyait cette ferveur d'un très bon œil. Et pour obtenir à son épouse la grâce de la vocation religieuse, il résolut d'implorer le secours de la sainte Vierge, et d'aller, dans ce but, en pèlerinage à Notre-Dame des Ardilliers de Saumur [1]. C'était probablement en l'année 1620. Il partit de Vire le mardi de la Pentecôte, fit ce voyage avec beaucoup de recueillement, ne manquant pas d'assister chaque matin à la sainte messe. A Ambrières [2],

1. La chapelle, du moins celle que visita M. de la Becquetière, fut construite de 1534 à 1553. D'abord desservie par les prêtres de Nantilly, elle le fut ensuite par les Minimes (1607), puis par les Pères de l'Oratoire (29 janvier 1619). Elle fut embellie en 1632 par le cardinal de Richelieu, et en 1652 par Abel Servien, comte de la Roche des Aubiers. Dom Le Chevalier met, à tort, par *Messieurs de Servien*. *Vie du Fr. Elzéar*, p. 76. Bibl. nat., F. fr. 1220. Lettres. — *Id.* 3781. — *Rev. hist. et arch. du Maine*, t. II et III. — Cf. Grandet, *Traité historique de toutes les églises d'Anjou dédiées à la sainte Vierge*. Manuscrit 621 de la bibliothèque municipale d'Angers.

2. Département de la Mayenne.

petit village de l'autre côté de Domfront, il rencontra dans l'hôtellerie un homme pris de boisson, qui se répandait en toutes sortes de blasphèmes et de paroles déshonnêtes. M. de la Becquetière l'en réprimanda; mais cette correction fraternelle ne lui valut que des coups. Aussitôt le malheureux ivrogne fut pris de convulsions si étranges que l'on crut qu'il allait mourir. Il demeura toute la nuit dans cet état. Le lendemain matin, notre pèlerin fit le signe de la croix sur celui qui l'avait injurié, et tout aussitôt ce dernier fut guéri [1].

Cinq jours après son départ, le voyageur arrivait à Saumur. C'était la veille de la Trinité. Malgré la fatigue, il observa le jeûne le plus rigoureux. Le dimanche, il se confessa et communia, avec quelle

1. Ce fait fut attesté par écrit par l'homme qui fut guéri, par M. des Hameaux, curé d'Ambrières, et par M. de la Place, vicaire de cette paroisse.

ferveur, on se l'imagine aisément. Sa dévotion s'accrut d'autant qu'il eut l'occasion de travailler le jour même à la conversion d'un gentilhomme huguenot. La veille, il avait voyagé d'Angers aux Rosiers [1] avec un protestant qui habitait entre Laval et Château-Gontier. Cet homme s'appelait M. du Pas [2]. M. de la Becquetière, loin de lui cacher le motif de son voyage, l'avait engagé à se convertir. Quelle ne fut pas sa surprise en le revoyant le lendemain, et en l'écoutant parler de retour à la religion catholique! Le soir, tous deux assistèrent dans la chapelle au sermon du P. des Mares [3]. Quel-

1. Sur la rive droite de la Loire, aujourd'hui dans le canton nord-ouest de Saumur.

2. Il s'agit peut-être ici d'un membre de la famille du Pas de la Grée. Cf. Arch. de M.-et-L. E. 2356, et J. Denais, *Armorial de l'Anjou*.

3. Le P. des Mares, né à Vire en 1600, n'avait alors que vingt et un ans. Il était le compagnon de son Père général, le P. de Bérulle. — Cf. les *Lettres* de Mme de Sévigné. — Bibl. de Tours, ms. 192. — Richard. *Dict. des Sciences*

ques mois plus tard, ce gentilhomme abjurait son hérésie, après avoir reçu l'instruction nécessaire du P. de Bérulle avec lequel M. de la Becquetière lui fit faire connaissance.

De retour à Vire, ce dernier ne put constater de sensible changement dans les dispositions de son épouse. Mais, à la fin de l'année, pour obtenir plus de lumière sur ce que Dieu voulait d'elle, elle entreprit le pèlerinage de la Délivrande près de Caen, avec son mari. Elle en rapporta le désir véritable d'entrer dans une communauté religieuse.

Dans les mêmes temps, M. de la Becquetière eut la douleur de perdre sa mère [1] et son second enfant qui, comme le

ecclés. — Bibl. nat., F. fr. 13320. — Le P. des Mares mourut en 1687.

1. Dom Le Chevalier assigne à la mort de la Mère de M. de la Becquetière la date de 1617, *id.*, p. 116. Cela paraît difficile à concilier avec le reste de son récit, et surtout avec la date du pèlerinage à Saumur. M. de la Becque-

premier, mourut aussitôt après sa naissance. Le proverbe dit qu'un malheur ne vient jamais seul. Une des maisons de campagne, la Becquetière [1], où la famille allait se reposer pendant l'été, fut complètement détruite par un incendie. Enfin le plus fidèle des domestiques de Jean Halbout, celui qui l'avait accompagné à Paris, et qui, comme lui, voulait se faire religieux, vint à tomber malade et à mourir. « Plusieurs de nos amis qui nous chérissoient beaucoup, lisons-nous dans le récit fait plus tard par la Mère Élisabeth, nous vinrent rendre visite afin de nous marquer la part qu'ils prenoient à nos afflictions... Nous leur en témoignâmes notre reconnaissance; mais observant sur mon visage que je n'étois pas trop tou-

tiere trouva là les Oratoriens, et ceux-ci n'y vinrent qu'en janvier 1619. C'est donc après cette date qu'il faut mettre l'événement en question, probablement survenu dans les premiers mois de 1620.

1. Près de Vire.

chée ni affligée,... ils en furent surpris; ce qui m'obligea de leur dire que j'avois grand sujet d'être consolée et de remercier notre Seigneur. »

M. de la Becquetière lui-même était étonné de la fermeté de sa femme. Loin de s'affliger outre mesure, Anne lui rappelait en effet la pensée de la vie religieuse; elle le suppliait de trouver pour elle un couvent bien réglé pour s'y consacrer à Dieu, ce qu'il promit du reste.

On s'étonnera sûrement de voir des gens mariés manifester de pareils sentiments, tenir un tel langage. Pour avoir l'énigme du cœur humain, il suffit à l'œil de la foi de discerner dans ces événements, véritablement extraordinaires, la main de la Providence. D'ailleurs, celui qui saura la manière de vivre de ces jeunes époux chrétiens, comprendra leur résolution de quitter le monde.

Depuis que son entrée en religion était

une affaire décidée, M. de la Becquetière se levait toutes les nuits à minuit. Revêtu simplement de sa robe de chambre, en hiver comme en été, il récitait Matines et Laudes, puis se livrait à la méditation jusqu'à quatre heures. A six heures, après avoir goûté quelques instants de repos, il se remettait à la prière, puis à l'étude. Naturellement il entendait la sainte messe. Le soir, avec ses domestiques réunis, il faisait une lecture pieuse. Il se couchait à neuf heures. La Passion de Jésus-Christ formait le sujet ordinaire de ses méditations. Il jeûnait trois fois par semaine, ainsi que les veilles des fêtes. Sa patience était telle qu'une fois un de ses serviteurs s'avisa, pour le tenter, de frotter avec une herbe très amère les assiettes où il devait manger. M. de la Becquetière en parut si peu impressionné que le domestique crut n'avoir pas assez frotté l'assiette; il voulut s'en rendre compte par lui-même.

Mal lui en prit, il s'en trouva indisposé,

La nature et la grâce semblaient s'être donné le mot pour faire de M. de la Becquetière un chrétien accompli. « Un esprit aisé, un visage angélique, une voix harmonieuse, une facilité de parler extraordinaire, une modestie rare, un enjouement fin et spirituel, un fonds très grand de bon sens, une hardiesse honnête, une capacité peu commune, un air sage et engageant, une piété exemplaire, et surtout une douceur qui charmait admirablement tous ceux qui l'approchaient sans qu'on pût se défendre d'avoir de l'amour pour lui », tel était alors Jean Halbout de la Becquetière [1]. Il songeait à se faire Capucin.

1. Dom Le Chevalier. *Vie du Fr. Elzéar*, p. 109.

CHAPITRE III

FLORAISON D'AMES RELIGIEUSES

(1621-1622)

La grâce de Dieu aime à se répandre. M. de la Becquetière, rempli d'un zèle tout apostolique, chercha à entraîner dans ses idées son beau-frère, Nicolas de la Boderie. Ce jeune homme avait été élevé dans les cours de France, d'Angleterre, de Venise et de Rome. Il était de petite taille, mais il avait un noble et beau caractère, en sorte qu'il était recherché comme le plus accompli des gentilshommes [1]. Depuis un an, il son-

1. Voir à l'appendice.

geait à se faire religieux. Les mutuelles confidences que se firent Jean Halbout et Nicolas de la Boderie les remplirent d'un joyeux étonnement et, d'un commun accord, ils résolurent d'aller à Notre-Dame des Ardilliers recommander à la sainte Vierge le succès de leurs entreprises.

Ils partirent ensemble, le 10 août 1621, après avoir fait la sainte communion, et prirent leur chemin par Saint-Julien-des-Ventes. Avant Châteaugontier, M. de la Becquetière eut à cœur de rendre visite à M. du Pas ; mais il ne trouva que sa femme, une protestante, dont il essaya de changer les sentiments au sujet de la religion catholique. Le 14, les deux voyageurs étaient à Saumur. Ils y restèrent jusqu'au lundi, approchant chaque jour de la sainte table, et répandant leur cœur dans les plus ferventes prières. Ils repartirent

alors, en compagnie de M. du Pas qui, les sachant en Anjou, était venu les rejoindre. Ce nouveau passage et la nouvelle visite rendue à Mme du Pas furent l'occasion, pour M. de la Becquetière, de travailler encore à la conversion de cette personne. Avec un Père de l'Oratoire, il avait étudié, à Notre-Dame des Ardilliers, les objections qu'elle lui avait précédemment présentées. Mais la douceur de ses manières, l'aménité de son caractère et sa conduite toute chrétienne impressionnèrent plus celle qu'il voulait convertir que tous ses beaux discours. Peu de temps après, il eut la consolation d'apprendre que son interlocutrice avait embrassé la foi catholique[1].

1. Voici un des arguments donnés par le fervent apôtre à Mme du Pas. On voit, d'après ce que dit saint Paul (I Cor., xi, 27 et sq.), qu'il se fait des communions indignes. Or, un protestant ne peut manger le corps de Jésus ou boire le sang du Sauveur d'une manière indigne; car il a la foi, ou il ne l'a pas. S'il a la foi, il a tout ce qui est né-

Le retour s'acheva par Barenton[1], où nos deux pèlerins assistèrent au service célébré pour le repos de l'âme de Guillaume Pôtel[2], un ami des la Boderie.

Dieu réservait alors de nouvelles consolations à son généreux serviteur. Sa belle-sœur, Mlle Suzanne de la Boderie, qui ne savait rien d'ailleurs des projets des

cessaire pour bien communier, suivant la doctrine réformée. S'il n'a pas la foi, il ne prend pas le corps et le sang de Jésus-Christ, qui ne se prennent que par la foi, suivant la même doctrine. La théologie protestante enseigne, en effet, que prendre les symboles de la Cène sans foi, ce n'est pas communier. Cet argument *ad hominem* avait du bon.

1. Dans le département de la Manche, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mortain.

2. Guillaume Pôtel, originaire de la Dolerie, près Barenton, professeur à l'Université de Paris, était un savant linguiste. Entré chez les Jésuites, il a contre lui d'être sorti de chez eux pour s'occuper d'astrologie. Il racheta par ses dernières années ces quelques instants d'égarement, et mourut à Barenton, à l'âge d'environ cent ans, en 1580. — Cf. Le Dom Chevalier, *Vie du Fr. Elzéar*. — *La Croix du Maine*, t. IV, p. 114. — Moréri. — Bibliothèque municipale de Dijon, ms. 1012 (111), *Vie de Guillaume Postel*, par l'abbé Joly.

sieus, conçut le dessein d'abandonner la vie du monde. On la fit venir de la campagne, à Vire, chez Mme de la Becquetière, pour qu'elle pût mûrir sa vocation naissante, l'étudier avec plus de sagesse et de réflexion.

Sur ces entrefaites, M. de la Becquetière, qui avait déjà dans l'idée de fonder un couvent de Capucins à Vire, se demanda s'il ne pourrait pas fonder également une maison de religieuses, où sa femme et sa belle-sœur seraient libres d'entrer. De l'avis de son directeur, il se mit en pourparler avec les Cisterciennes. Deux de ses parentes, moniales à l'Abbaye-Blanche, près Mortain, auraient été les premières pierres de la fondation. Mais le Père Abbé de la Charmoye, Dom Étienne, dissuada tout à fait M. de la Becquetière de ce projet.

Celui-ci songea alors au couvent de Villers-Canivet, à sept kilomètres de

Falaise, et du même Ordre de Cîteaux. Dans une lettre adressée à Mme la Supérieure[1], il sollicita, pour Suzanne de la Boderie, la grâce d'être acceptée dans cette maison. La réponse favorable ne se fit pas attendre; et le 26 juin 1621, avec le nom de Sœur Suzanne des Anges, la belle-sœur de M. de le Becquetière prit le voile blanc des novices[2].

Jean Halbout eut l'occasion de montrer sa charité et sa foi en revenant de Villers-Canivet. Il rencontra quatre

1. Hélène de la Moricière, de la famille de Vicques, à Falaise, succéda comme abbesse à Françoise Bouquetot, le 23 janvier 1593. Elle rétablit la discipline régulière et la clôture, rendit les biens usurpés. Elle prit pour coadjutrice sa sœur, Françoise de la Moricière, qui mourut le 13 février 1622. Hélène prit alors pour aide, en 1625, sa nièce Louise, et mourut le 12 juillet 1636. (*Gallia christiana*, t. XI, p. 752.) — Elle avait encore une sœur qui fut brûlée à Rouen, au milieu d'un bal, avec Madeleine de Bailleul, chantée par Vauquelin de la Fresnaye et Guy de la Boderie. — L'abbaye de Villers-Canivet fut fondée avant 1140.

2. Voir à l'appendice.

jeunes gens qui se battaient en duel. Énergiquement, il s'interposa entre eux. Malgré leurs cris et leurs menaces, il les força, par la seule éloquence de sa parole, à remettre leur épée homicide au fourreau.

Au commencement de septembre (1621), M. de la Becquetière et M. de la Boderie partirent pour Paris solliciter leur réception dans l'Ordre des Frères-Mineurs Capucins. Leur entretien, durant la route, roula sur les questions de spiritualité et sur la vie qu'ils espéraient embrasser. A Paris, ils furent reçus par le Père Provincial, le P. Honoré de Champigny, qui présidait alors son chapitre [1]. Le Père fut touché de la franchise et de la générosité de ces deux gentilshommes. Il prit à leur sujet l'avis des

1. A ce chapitre, le P. Honoré venait d'être élu provincial pour la troisième fois (*Succession des chap. prov. de la prov. de Paris de 1594 à 1705*).

Falaise, et du même Ordre de Cîteaux. Dans une lettre adressée à Mme la Supérieure[1], il sollicita, pour Suzanne de la Boderie, la grâce d'être acceptée dans cette maison. La réponse favorable ne se fit pas attendre; et le 26 juin 1621, avec le nom de Sœur Suzanne des Anges, la belle-sœur de M. de le Becquetière prit le voile blanc des novices[2].

Jean Halbout eut l'occasion de montrer sa charité et sa foi en revenant de Villers-Canivet. Il rencontra quatre

1. Hélène de la Moricière, de la famille de Vicques, à Falaise, succéda comme abbesse à Françoise Bouquetot, le 23 janvier 1593. Elle rétablit la discipline régulière et la clôture, rendit les biens usurpés. Elle prit pour coadjutrice sa sœur, Françoise de la Moricière, qui mourut le 13 février 1622. Hélène prit alors pour aide, en 1625, sa nièce Louise, et mourut le 12 juillet 1636. (*Gallia christiana*, t. XI, p. 752.) — Elle avait encore une sœur qui fut brûlée à Rouen, au milieu d'un bal, avec Madeleine de Bailleul, chantée par Vauquelin de la Fresnaye et Guy de la Boderie. — L'abbaye de Villers-Canivet fut fondée avant 1140.

2. Voir à l'appendice.

jeunes gens qui se battaient en duel. Énergiquement, il s'interposa entre eux. Malgré leurs cris et leurs menaces, il les força, par la seule éloquence de sa parole, à remettre leur épée homicide au fourreau.

Au commencement de septembre (1621), M. de la Becquetière et M. de la Boderie partirent pour Paris solliciter leur réception dans l'Ordre des Frères-Mineurs Capucins. Leur entretien, durant la route, roula sur les questions de spiritualité et sur la vie qu'ils espéraient embrasser. A Paris, ils furent reçus par le Père Provincial, le P. Honoré de Champigny, qui présidait alors son chapitre [1]. Le Père fut touché de la franchise et de la générosité de ces deux gentilshommes. Il prit à leur sujet l'avis des

1. A ce chapitre, le P. Honoré venait d'être élu provincial pour la troisième fois (*Succession des chap. prov. de la prov. de Paris de 1594 à 1705*).

Capitulaires et donna rendez-vous à nos deux postulants pour les fêtes de Pâques prochaines. D'ici là, ils devaient mettre ordre à leurs affaires domestiques.

Le succès de ce voyage fit plus d'un heureux. A la demande pressante de sa femme, M. de la Becquetière écrivit de nouveau à la Supérieure de Villers-Canivet : « Ayant plu à la miséricorde infinie de mon Dieu de toucher le cœur de ma femme, disait-il dans cette lettre, et nous ayant inspiré depuis quelque temps à tous deux le désir de quitter le monde pour nous retirer en religion, j'ay trouvé pour moy une place dans un Ordre fort régulier, et je vous en demande une pour elle dans votre saint monastere que je sçay être fort réglé!... J'espere qu'elle vous donnera autant de satisfaction que vous en pouvez raisonnablement attendre d'une personne qui ne souhaite rien avec plus d'ardeur que

de sacrifier à Jésus-Christ tout ce qu'elle a et possède dans le monde. »

Hélène de la Moricière fut, on le pense bien, surprise d'une pareille demande. Elle n'avait pas, en effet, tous les jours à trancher un cas de conscience semblable. Elle consulta la communauté et, avec le consentement des Mères Conseillères, elle répondit, quelque temps après, que la postulante était acceptée.

« Je vous supplie très humblement, Monsieur, ajoutait-elle en écrivant à M. de la Becquetière, de me pardonner si j'ay été paresseuse à vous faire réponse; et je vous avoueray ingénüement que ce qui en a été la cause, a été d'abord que j'ay eu beaucoup de peine à vous accorder ce que vous me demandez...; car le moyen de croire que deux personnes aussi jeunes que vous êtes, et qui s'aiment avec autant de tendresse que vous faites, eussent été capables de concevoir

moindre froideur, ni la moindre indifférence, non pas même le moindre ombrage, et je ne sçaurois mieux representer ses manières d'agir à mon égard qu'en déclarant qu'il vivoit avec moy comme si j'avois été sa propre fille... Il faut pourtant avouer qu'il y eut quelque changement en mon affection, lorsqu'il m'ût gagnée à la religion; mais ce ne fut que pour la sanctifier par la vue de Dieu, que je me proposay alors pour objet principal de tous les mouvements de mon cœur. De sorte que bien loin que notre amour fût diminué ou refroidy, il se purifia et s'affermit beaucoup, mais surtout lorsque nous fûmes entrés l'un et l'autre en religion [1]. »

Tout en travaillant aux affaires de sa femme, M. de la Becquetière n'oubliait pas les siennes propres. Il avait une sœur

1. *Mémoires de la Mère Élisabeth.*

mariée à M. Robert Le Chevalier. Il voulut les entraîner tous les deux dans le cloître. Mais ce fut en vain. Alors, il résigna sa charge d'enquêteur en faveur de son beau-frère[1]. Il choisit également M. de la Fosse, lieutenant général du bailliage de Vire, pour être son exécuteur testamentaire[2]. Il réserva la part de ses biens

1. De la Ferrière-Percy, p. 123. — Dom Le Chevalier dit qu'il vendit sa charge. Voici l'acte de résignation : « Le vingt troisieme jour d'aoust mil six cent vingt et un, devant Robert Euldes, commis au tabellionnage de Vire et Robert Gosset, son adjoint : fut présent M. Jean Helbout, enquesteur pour le Roi en la Vicomté de Vire, lequel constituant son procureur général et spécial assavoir... Auquel il a donné plein pouvoir spécial de résigner et remettre entre les mains du Roi nostre Sire et Monseigneur le Chancelier les estat et office d'enquesteur pour, sous le bon plaisir de sa Majesté et dudit sieur Chancelier, y être pourvue la personne de Robert le Chevalier, son frère, en lui et non d'autre, en faveur duquel il a fait la présente résignation, donnant pouvoir à cette fin d'en obtenir telles lettres de provision ainsi que le cas le requerra, et generalement... promettant.... etc. » (*Extrait du minutier de M. Jardin, notaire à Vire.*)

2. Robert Le Chevalier fut egalement executeur testamentaire.

qui revenaient nécessairement à ses héritiers légitimes. Le reste, il en disposa pour en faire don à l'église de Vire et aux pauvres, et pour assurer la fondation d'un couvent de Capucins dans son pays natal.

Maintenant, tout obstacle était levé, les préparatifs étaient finis. C'était l'heure de mettre les plans à exécution. Le jour de la fête des Rois (1622), il invita ses parents à une dernière réunion de famille. Le repas fut gai et très animé. Une fois les domestiques retirés, M. de la Becquetière annonça à tous son irrévocable résolution. M. de la Fosse, son plus intime ami, sanglota d'émotion à cette nouvelle.

Le lendemain, 7 janvier, à six heures du matin, les deux jeunes époux, en compagnie d'une amie, Mlle du Rozel [1], quit-

1. Cf. Arch. du Calvados. *Livre des Ann. des Cap. de Vire.* — Voir à l'appendice.

tèrent Vire par la route de Falaise, pour se rendre à Villers-Canivet, éloigné seulement de dix lieues. A moitié chemin, Nicolas de la Boderie vint les rejoindre. Ils arrivèrent le soir au monastère. Les Mères leur avaient préparé un repas solide. Ils le prirent ensemble, et aussitôt après, ils se dirent un éternel adieu. Mme de la Becquetière entra dans le cloître des religieuses. Le Prieur de Saint-André de Gouffern [1] était présent. Ce fut pour lui un sujet d'admiration de voir comment l'homme de Dieu et son épouse, qui s'aimaient avec tant de tendresse, avaient néanmoins paru si fermes et si courageux.

Il eût été prodigieux qu'un tel événement ne suscitât point de contradictions, au moins dans la famille. La veille de son départ, le 6 janvier, par une lettre

1. Cf. *Gallia christiana*, t. XI.

fort respectueuse et pleine d'affection, M. de la Becquetière avait annoncé à sa belle-mère son dessein et celui de sa femme. Il adressa également une missive à ses sœurs. La nouvelle de ce coup subit rendit malade Mme de la Boderie. Mais sitôt qu'elle en eut la force, elle accourut à Villers-Canivet réclamer sa fille. Naturellement, on ne l'écouta pas. Aux prières succèdent alors les menaces. Mme de la Boderie a des amis au Parlement, elle ira les trouver dès le lendemain, elle les pressera d'agir en sa faveur.

La nuit porte conseil et calme les esprits. Le lendemain, la colère est apaisée, et Mme de la Boderie accorde le consentement désiré. Le 24 janvier suivant, sur l'avis favorable du Père Prieur de Saint-André de Gouffern, de la Mère Abbesse de Villers et de toute sa communauté, Mme de la Becquetière revêtit les blanches

livrées de l'Ordre cistercien. Elle avait alors vingt-trois ans. Elle prit le nom de sœur Élisabeth de Sainte-Anne.

Sans retourner à Vire, Jean Halbout se dirigea tout droit sur Paris avec son beau-frère de la Boderie. Son impatience lui faisait devancer un peu la date fixée au mois de septembre précédent par le P. Honoré de Champigny. Le Père Provincial les reçut avec une grande effusion de joie. Il leur déclara, cependant, qu'il ne les recevrait qu'après Pâques. Mais, ayant été mis au courant de tout ce qui s'était passé, il se radoucit. Au bout de quelque temps, il leur donna une obédience pour le noviciat de Rouen [1]; et, dès lors, les deux jeunes gens

1. M. de la Becquetière avait demandé à aller au noviciat d'Amiens, et son compagnon au noviciat de Troyes, afin qu'étant séparés, disaient-ils, ils pussent mieux travailler à leur perfection spirituelle. Le P. Honoré les envoya à Rouen pour leur permettre de régler plus aisément leurs affaires, au cas où quelque difficulté viendrait à

se considérèrent comme des enfants de saint François. Ils firent leur voyage à pied observant le jeûne et l'abstinence. Le premier dimanche de Carême, ils étaient à Rouen et, le mercredi suivant[1], eut lieu la cérémonie de leur prise d'habit : Nicolas de la Boderie reçut le nom de Frère Michel, et Jean Halbout de la Becquetière celui de Frère Elzéar, en l'honneur du

survenir. — Sur le P. Honoré (1566-1624), cf. *Histoire de la vie, de la mort et des miracles du R. P. Honoré Bochart de Champigny, capucin*, par le P. Henry de Calais. (Nouv. édit., Paris, Poussielgue, 1864), publiée en 1649 : — *Hist. du vén. serv. de Dieu le P. Honoré de Paris*, par l'abbé Mazelin (Paris, Poussielgue, 1882). — Le P. Honoré eut pour successeur dans sa charge, en 1624, le P. Léonard de Paris. — Cf. bibliothèque de Chaumont, ms. 129.

1. Le 20 février 1622. Le ms. 25044 de la Bibliothèque nationale (p. 586) place cette vêture au 8 mars qui était un vendredi. Les mss. 2879 de la Bibliothèque Mazarine (bibl. franc., ms. 91) et F. fr. 25045 de la Bibliothèque nationale (bibl. franc. ms. 99) ne font aucune mention de cette date. Par ailleurs le ms. F. fr. 5859 de la Bibliothèque nationale (bibl. franc. ms. 102), dit que Nicolas de la Boderie prit l'habit à Troyes le 20 mai, et Halbout le 20 décembre à Paris. Ce dernier ms. est certainement dans l'erreur.

saint dont il avait imité la vertu pendant plus d'une année.

Peu de temps après, le 24 avril de cette même année 1622, saint Fidèle de Sigmaringen prêchait dans l'église de Sévis, et tombait martyr de la foi sous les coups meurtriers des Frisons. Un tel exemple n'était pas fait pour éteindre les ardeurs religieuses de notre fervent novice.

CHAPITRE IV

NOVICIAT ET PROFESSION

(1622-1623)

Le Fr. Elzéar fit bien voir par la régularité de sa conduite que sa vocation à l'état religieux était toute divine, qu'elle provenait de l'Esprit-Saint, et non de sa propre volonté[1]. Il s'attacha si fort à

1. Au nombre de ses compagnons de noviciat on relève ces noms. En 1622 : les clercs Tranquille de Coutances, Joachim de Periers, Jean-Baptiste de Caen, Jean Damascène de Saint-Sylvain, et un laïque, André de Villers : — en 1623, Patrice de Montfort, Nicolas du Tréport, Jean-François de Caen, Josaphat de Bailleul, Jean Évangéliste de Rouen, Sylvestre de Valognes, Pierre d'Eu et André d'Eu, tous clercs, Bibliothèque nationale, F. fr., 5859.

l'observance des règles, il devint si recueilli qu'il alla jusqu'à se priver de parler au Fr. Michel de la Boderie, même dans les temps de récréation. On l'appelait le frère *silencieux*. Au bout de quelques mois, les austérités affaiblirent le corps du Fr. Elzéar. Il tomba malade. Le Père Maître, pour le distraire un peu. permit au Fr. Michel d'aller lui tenir compagnie à l'infirmerie; mais les spirituels entretiens de ces deux fervents novices étaient si ardents, qu'ils étaient bien éloignés d'être un remède pour le malade. Enfin la santé revint. Ce fut pour peu de temps. Fr. Elzéar avait repris ses austérités; il ressentit bientôt les mêmes faiblesses d'estomac, les mêmes douleurs de tête. La vie capucine n'était-elle pas trop dure pour lui? Les Pères du couvent se le demandèrent et crurent qu'ils seraient obligés de renvoyer le novice. Le Fr. Elzéar, à cette nouvelle, se jette aux

pieds d'une image de la sainte Vierge. Par de ferventes prières, il sollicite la grâce et la santé dont il a besoin. Heureux prodige! son humilité fut exaucée et, de ce jour, aucune difficulté ne vint entraver la réalisation de ses plus ardents désirs.

Vers cette époque, la ville de Rouen fut envahie par la peste. Nos Pères ne furent pas les derniers à se dévouer au soin des malades[1]. Le Fr. Michel de la Boderie fut atteint du triste fléau. Aussitôt Fr. Elzéar de solliciter la faveur de le soi-

1. P. Édouard d'Alençon, *Les Capucins de Rouen pendant les pestes du XVIIe siècle.* Paris, Mersch, 1890. — Dans ses lettres patentes du 20 décembre 1662, Louis XIV dira qu'il a beaucoup d'affection pour nos Pères à cause des services qu'ils rendent *mesme aux pestiferez où ils se sont exposez plusieurs fois par un courage admirable dans toutes nos Provinces où ce mal contagieux régnoit, et où plusieurs d'entr'eux sont morts au nombre de deux cens soixante et dix-huit dans ce saint exercice de charité.* — Cf. Arrêt du Conseil d'État du Roi tenu à Saint-Germain-en-Laye, le 23 septembre 1668.

gner. Le Père Gardien refusa cette permission ; il ne leur accorda qu'une simple entrevue, quand le pauvre novice pestiféré en fut réduit à la dernière extrémité. Heureusement, ce ne fut qu'une alerte. Le malade revint des portes du tombeau et, après une quarantaine, ses supérieurs l'envoyèrent respirer un air plus pur au couvent de Sotteville [1].

De là, le Fr. Michel envoyait une lettre à ses deux sœurs religieuses à Villers. Il disait en finissant : « Je vous assure que vous ne serez pas fâchées si je vous fais une peinture et un portrait pour vous exprimer ce que la grâce de Notre-Seigneur opère de grand dans ce saint religieux (Fr. Elzéar) ; mais il m'est impossible de vous expliquer les prodigieuses avances qu'il a faites au chemin de la perfection. Tout ce que je puis vous

1. Près de Rouen.

dire, c'est qu'il croît de jour en jour en humilité, en amour de Dieu, en ferveur, en lumière et en toutes sortes de vertus.

« On le considère dans le couvent comme un prodige de grâce, car les anciens religieux l'admirent, les autres se le proposent eux-mêmes pour l'exemple de leur conduite, les novices le regardent comme un saint; notre Père Maître ne le considère plus comme son disciple, mais dit qu'il le surpasse en toutes sortes de vertus; et le R. Père Gardien confesse et avoüe ingenüement qu'il connoit peu de religieux dans l'Ordre qui ne lui soient inférieurs en sainteté.

« J'irois plus loin et je m'étendrois davantage sur ses vertus, mais j'appréhende que louant encore plus ce serviteur de Dieu, qui est tout à Jésus-Christ, vous ne vous imaginiez que vous et moy nous avons le bien de lui appartenir de

fort près; néanmoins, je me persuade que les louanges que je viens de luy donner et vous marquer ne vous seront point suspectes, puisque vous le connoissez aussi bien que moy, et que personne au monde ne doit être plus fortement convaincu de sa rare sainteté que vous autres qui avez eu le bonheur, pendant plusieurs années, d'être les témoins de l'innocence incomparable de sa vie. »

Cette même année 1623, Fr. Elzéar apprit la réalisation d'un de ses vœux les plus chers : le commencement de la fondation du couvent des Capucins de Vire. Avant de sortir du siècle, il avait disposé de ses biens dans ce but. Pendant son noviciat, Robert Le Chevalier fut chargé de l'exécution du projet. Il eût désiré faire graver les armes de la famille de la Becquetière[1] dans un en-

1. On attribue à Jean Halbout les armes suivantes : *Écu*



JEAN HALBOUT DE LA BECQUETIÈRE
D'après une ancienne estampe

droit apparent des bâtiments. L'humble novice s'y refusa et, dans une lettre à son beau-frère, il le pria de hâter toutes choses et de mener à bien l'établissement définitif des Capucins à Vire :

« Monsieur mon très cher Frère,

« Dieu vous donne sa sainte paix.

« Je suis assuré, sans qu'il soit besoin que vous le marquiez par vos lettres, que

ovale, champ d'argent au sautoir de gueules accompagné de quatre fers de lance, au chef (?) d'azur à quatre merlettes. — Il y avait deux familles Halbout (ou Hallebout) en Normandie. Ni d'Hozier, dans son *Armorial général*, ni La Chesnaye-Dubois, dans son *Dictionnaire de la noblesse*, ne donnent de détails sur cette question. — Cf. d'Hozier, *Arm. gén.*, 1er rég. 2e p. ve de Valles. — M. de Courcelles mentionne une famille de Hallebout de Blondemarre, de Tourville, maison connue depuis Guillaume Hallebout, écuyer, seigneur de Villiers et de Courcelles, qui, le 28 janvier 1400, épousa Marie le Beauvoisien. Ses armes sont *d'azur à trois coquilles d'or.* (*Dict. de la noblesse*, t. I, p. 311.) — Voyez la gravure ci-jointe.

vous avez souvent été en peine de moy dans un temps où le fléau de la peste se fait bien sentir au lieu où je suis. Croyez aussi de votre part que je n'ay pas été sans une moindre appréhension qu'il ne vous fût arrivé quelque accident. Je rends grâce à Notre-Seigneur de ce qu'il vous a préservé avec tous nos amis, et me réjouis d'apprendre que vous êtes tous en parfaite santé.

« Vous me demandez ce que mon testament contient à l'égard de la fondation du couvent et de l'église que je souhaite qu'on bâtisse pour les RR. PP. Capucins. Je vous diray que mon intention est qu'ils soient les premiers refusans à cette fondation, et qu'on ne reçoive point d'autre communauté que la leur, qu'après leur refus absolu. C'est pourquoy si quelques autres personnes se présentoient, je vous supplie de ne pas les recevoir; mais si vous jugez de concert avec

les RR. PP. Capucins qui sont à Vire que tout puisse réussir suivant mon désir, et qu'il soit besoin de ratification, soit à cet égard, soit sur quelqu'autre article, je la feray telle qu'il vous plaira, et je n'omettray rien de tout ce qui est en mon pouvoir pour finir cette entreprise.

« S'il se rencontre donc quelque difficulté sur mon testament, dont vous avez bien voulu être un des exécuteurs, vous prendrez la peine de me le faire sçavoir. Il y a du tems à y penser, parce que nos Supérieurs ont différé ma profession et m'ont remis à la faire après que ma chère sœur Élisabeth aura fait la sienne. J'apprends avec une joye et une ardeur incroyable la ferveur et la piété qu'elle fait paraître dans la sainte religion. Que Dieu en soit loué et remercié éternellement. Je demeure présentement au couvent de Sotteville, après avoir été quel-

ques mois à Rouen, où une fièvre fort violente m'a beaucoup travaillé; mais, grâces à Notre-Seigneur, je me porte bien maintenant et je suis en état de vous témoigner, autant que Dieu me le peut permettre, que je suis,

« Monsieur mon très cher Frère,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« Frère ELZÉAR,
capucin novice indigne[1]. »

Comme nous l'apprend cette lettre, le fervent novice voyait surgir des obstacles à la réalisation complète de ses dé-

1. M. Le Chevalier, le destinataire de cette lettre, et le bras droit de M. de la Becquetière dans l'œuvre de la fondation de notre couvent de Vire, resta toujours un grand ami des Capucins. Il acheta une maison tout proche du couvent. Il s'y enfermait quatre fois par an pour se livrer aux exercices de la retraite durant dix jours. Il tomba malade le 5 mars 1645. Il fut assisté par le P. Gratien de Gerponville, alors gardien à Vire, et mourut très saintement le 19, fête de saint Joseph, un dimanche, à midi.

sirs. Il devait faire profession en même temps que le Fr. Michel de la Boderie. Mais la Supérieure de Villers-Canivet avait écrit au Père Gardien. La Sœur Élisabeth, disait-elle, était une parfaite religieuse; cependant elle avait une santé trop débile, et l'on n'osait lui permettre de prononcer ses vœux. De là la décision des Capucins de Rouen.

Fr. Elzéar se confia sans amertume à la Providence. Dans une lettre très respectueuse, il représenta à la Mère Hélène de la Moricière l'embarras où elle jetait deux personnes à la fois. Au reste, ajoutait-il, il la priait de lui marquer le jour où elle pourrait laisser la Sœur Élisabeth sortir du monastère, afin de la conduire lui-même dans une autre maison où l'on avait eu la charité de lui promettre une place, avant même que Mme de la Becquetière n'entrât à Villers.

Cette lettre rendit les religieuses per-

plexes. D'un côté le désir de recevoir une personne de si haute qualité et de si sainte vie; d'autre part, la crainte d'accepter une novice dont la santé n'était pas très solide; elles ne savaient quelle décision prendre. On réunit le Chapitre conventuel, on expose la situation, les raisons pour et les raisons contre. On procède au scrutin. Le vote émis fut favorable à la réception. La Supérieure dépêcha cette nouvelle en toute hâte au Fr. Elzéar, et, le 30 juillet 1623 [1], la Mère Élisabeth de Sainte-Anne prononçait ses vœux de religion [2].

A son tour, peu de jours après, le novice capucin ratifiait, par un nouvel acte, toutes ses dispositions testamentaires précédentes, faisait sa profession

1. En 1633, dit La Ferrière, *loc. cit.*, p. 182: c'est une faute d'impression, évidemment.

2. Voir à l'appendice l'acte de cette profession qui est conservé aux Archives du Calvados.

religieuse et se disposait à partir pour Avranches où l'envoyait une obédience du Père Provincial.

CHAPITRE V

L'ÉTUDIANT ET LE MARTYR DE LA CHARITÉ

(1623-1626)

Le trajet de Rouen à Avranches fut accompli au plus fort des grandes chaleurs de la saison d'été. Les parents de Fr. Elzéar apprirent son passage; ils essayèrent de le rencontrer et de le croiser sur son chemin pour le conduire un instant chez eux; mais notre voyageur prit si bien ses mesures qu'il dépista leurs recherches. A Vire, on fut très mécontent de cette manière de faire. Deux de ses sœurs voulurent au moins goûter la joie de le revoir, de l'embrasser et de s'en-

tretenir avec lui. Elles partirent donc pour Avranches. Fr. Elzéar resta très peu de temps avec elles au parloir, les reçut d'ailleurs très aimablement, mais les pria de ne pas lui rendre désormais de visite.

Sa ponctualité, son amour de l'ordre et de la propreté, sa piété le firent choisir pour remplir les emplois de sacristain. L'usage d'alors était en effet de ne confier qu'à un religieux engagé dans la cléricature le soin de la chapelle conventuelle et des objets nécessaires au culte divin. Ce fut un vrai bonheur pour cet homme de foi de s'occuper exclusivement au service des autels, à l'entretien des ornements sacrés. C'était aussi une véritable satisfaction pour ce dévot envers la sainte Eucharistie de répondre, chaque matin, plusieurs messes de suite. Il s'acquittait de cette fonction avec un tel recueillement que le gouverneur d'Avranches, qui ne

péchait pourtant pas par excès de dévotion, venait chaque jour à l'église des Capucins pour être le témoin de la piété et de la modestie du Fr. Elzéar.

On ne tarda pas à lui permettre d'étudier l'Écriture Sainte et la théologie ; et malgré sa vive répugnance, on le fit avancer aux saints ordres, en même temps que plusieurs autres clercs capucins. Le samedi de Pâques 1625, l'évèque lui conféra le sous-diaconat [1].

Les Pères avaient établi une *Étude*, c'est-à-dire un scholasticat, dans leur maison de la ville de Caen. Fr. Elzéar fut désigné pour s'y rendre. Il fit part en ces termes de cette nouvelle à son beau-frère Le Chevalier :

1. L'évèque d'Avranches était alors Mgr François Péricard, qui occupa ce siège de 1588 à 1639. Ce fut lui qui reçut les Capucins à Avranches le 5 juillet 1618. Cf. *Gall. christ.*, t. XI, col. 501.

« Mon très cher et bien-aimé Frère, Notre Seigneur vous donne sa paix et sa grâce pour être toujours conforme à sa sainte volonté.

« Mes supérieurs ayant disposé de m'envoyer demeurer à Caen, j'ay cru qu'il étoit à propos de vous en donner avis, parce que je n'ay pas dessein de passer par Vire afin d'éviter la visite de plusieurs personnes qui auroient peut-être bien souhaité de m'y voir, mais qu'il n'est pas bienséant, ni même utile à un religieux qui, ayant fait banqueroute au monde comme j'ay fait, ne doit rechercher ni conserver; car je vous assure que tant plus je vais en avant, moins aussi j'y ai d'attache et à toutes les autres choses qui y sont.

« Au reste, mon cher Frère, je me rejoüis dans l'espérance que j'ay que, là et partout ailleurs, je vous aimeray, et vous moy, puisque notre amitié ayant Dieu pour

objet, il ne permettra pas qu'elle change, mais nous fera de plus en plus la grâce de nous ressouvenir l'un de l'autre, quand nous lui offrirons nos prières pour ensuite mériter par la vertu de sa très sainte Passion, de laquelle il nous a fait héritiers, d'être encore frères en la vie éternelle, où nous chanterons incessamment ses louanges. Mais en attendant un si indicible bonheur, n'obmettons aucune bonne œuvre que nous puissions faire; et travaillons, autant qu'il est en nous, de repaindre en nous son image que nos fautes ont par le passé à notre grand dommage effacée.

« C'est ce que désire celui qui est en Notre-Seigneur, mon très cher et bien-aimé Frère,

« Votre très humble et obéissant serviteur.

« Frère Elzéar, *capucin indigne.* »

Quelques mois après son arrivée à Caen, sans doute aux Quatre-Temps de Noël, il alla à Bayeux recevoir le diaconat[1]. Ce devait être pour lui la dernière étape dans la voie du sacerdoce.

Les religieuses de Villers-Canivet, chez lesquelles était la Mère Élisabeth de Sainte-Anne, eurent alors le désir de revoir sous les livrées monastiques ce chrétien qui les avait tant édifiées, quelques années plus tôt. La Supérieure écrivit à ce sujet au P. Gardien de Caen, puis au P. Provincial[2], lequel, accédant à cette demande, pria le P. Gardien d'aller à Vire et d'emmener avec lui le Fr. Elzéar. L'obéissance seule put faire consentir le religieux étudiant à se ren-

1. L'évêque de Bayeux était alors Mgr Jacques d'Angennes (1606-1647). Ce fut ce prélat qui reçut les Capucins à Bayeux en 1626, et les Ursulines à Vire en 1631. Cf. *Gall. christ.*, t. XI, col. 394, de l'édit. Piolin.

2. Le P. Léonard de Paris. Le couvent de Caen relevait alors de la province de Paris.

dre au monastère. Encore est-il qu'arrivé à Villers, le Fr. Elzéar supplia son compagnon de ne pas l'obliger à se rendre au parloir des Cisterciennes. Il se retira à quelque distance de la ville. Et dans une lettre, il expliqua à la Supérieure sa manière d'agir. Il s'en alla sans revoir celle à laquelle il avait dit un adieu définitif ici-bas.

Au mois de juillet, la peste vint à Caen. Le faubourg L'Abbé, où résidaient les Pères [1], fut un des quartiers les premiers atteints de ce funeste fléau. Les maisons voisines furent désertées. Les Capucins seuls restèrent à leur poste. Un des religieux tomba malade [2].

1. Les Pères étaient exactement au Prieuré du fief de Brucourt, attenant aux murailles des jardins nommés les Courtils et fermé par l'autre côté du canal de l'Odon. — Huet, *Orig. de la ville de Caen.* — Arch. du Calvados, C. 1502.

2. Ce capucin, dont j'ignore le nom, était un ancien

Fr. Elzéar sollicita aussitôt avec instance le privilège d'être son infirmier : « Si une mère nourrit et aime son fils selon la chair, dit la règle franciscaine, avec combien plus d'affection chacun doit-il aimer et nourrir son frère selon l'esprit ». Il n'était pas besoin de pareille exhortation pour stimuler la charité de notre clerc étudiant. Et son malade déclara bientôt que, quand même il aurait six personnes occupées à le soigner, il ne serait pas mieux traité. Fr. Elzéar était

chevalier de Malte. Pris par les corsaires sur les côtes barbaresques, il fut conduit à Salé, exposé et vendu au gouverneur du pays. Son maître, inhumain et cruel, le fit jeter dans une cage à lions. Cette cage était obscure. L'esclave put effrayer les bêtes sauvages à l'aide d'un briquet dont il faisait jaillir des étincelles. Il promit de se faire capucin s'il obtenait sa délivrance. Le lendemain, le gouverneur lui rendit la liberté, moyennant une assez faible rançon. Ce chevalier ne serait-il pas François de Villeneuve, fils de Gaspar, seigneur de Clémensane et de Catherine de Sabran, né vers 1605. Cf. *Acta Sanct.*, 11 juin, Sainte Rosalie.

continuellement près de lui; il l'exhortait surtout à la patience et le préparait à la mort. L'agonie du malheureux pestiféré fut longue. Elle dura dix heures. L'infirmier, à genoux près du lit, produisait pour le moribond des actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition. Après la mort, il creusa lui-même la tombe du défunt. Il porta lui-même sur ses épaules le cadavre et le déposa dans la fosse. C'était le 30 ou le 31 juillet.

Tant de fatigues et de veilles devaient avoir raison des forces physiques du Fr. Elzéar. Il fut saisi, trois jours après, d'une fièvre ardente; il demanda aussitôt à se confesser et à communier. La faiblesse s'accrut sensiblement. La peste allait faucher une nouvelle victime, celle-là victime de son dévouement et martyre de la charité. Saint François était mort sur la cendre, avec un habit d'em-

prunt. Fr. Elzéar demanda au Père Gardien [1] la permission d'imiter son séraphique Patriarche. On chercha dans tout le couvent quelque robe plus usée que la sienne. On n'en trouva point. Il dut conserver l'habit qu'il portait, vieux déjà de trois années.

Malgré la fièvre et les douleurs de tête, le malade conserva jusqu'à la fin sa présence d'esprit. Sur son visage était peinte l'expression d'une sérénité merveilleuse, image de la paix de son âme. Ses yeux brillants étaient toujours levés vers le ciel; ses lèvres répétaient sans cesse : « Que l'amour de Dieu est rempli de charmes ! » Puis, joignant les mains, il rendit paisiblement le dernier soupir, sur les neuf heures du matin, au bout de quatre jours de maladie, le

1. Le P. Josaphat de Rouen, d'après le F. fr., p. 25044 de la Bibl. nat.

6 août 1626, fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur [1].

1. Bibl. nat., F. fr., 25045. *Nécrologe de la province de Paris*. A l'année 1626 : « Fr. Elzéar de Vire, clerc aiant véeu cinq ans en religion, mourut martir de charité servant les pestiferez le 6e aoust à Caen. »

CHAPITRE VI

APRÈS LA MORT

Le vrai chrétien ne meurt jamais tout entier. Et l'instant où son âme se détache de son enveloppe terrestre, c'est aussi le moment où, rempli d'un saint ravissement, il voit s'ouvrir à son approche les portes éternelles des célestes parvis.

Le soir même du 6 août 1626, la nouvelle de la mort du Fr. Elzéar fut annoncée au monastère des religieuses de Villers-Canivet. La Mère Élisabeth savait déjà la maladie de son mari. L'annonce de la fatale issue, loin de l'abattre, lui remplit le cœur d'une joie secrète et sur-

naturelle : elle était heureuse et fière d'avoir connu de si près un si saint religieux, enlevé par une mort si héroïque.

Il est à remarquer que Dieu sembla confirmer, par un prodige, la sainteté du Fr. Elzéar. Son visage fut illuminé d'une vive clarté. Malgré la peste, tous les Pères du couvent voulurent assister à ses funérailles. Tous voulurent toucher à ses vêtements ou à son corps, comme on le fait pour vénérer les reliques d'un saint. Et cependant, à compter de ce jour, la contagion disparut : aucun capucin n'en ressentit désormais les atteintes.

Dom Le Chevalier, dans la *Vie du Frère Elzéar* qu'il a écrite, mentionne également un certain nombre de faits merveilleux attribués par lui à l'intervention surnaturelle de notre « Bienheureux » capucin normand.

A diverses fois en 1626, en 1634, les capucins de Caen firent creuser des fon-

dations pour construire leur nouvelle église [1]. Dans les fouilles, on retrouva le corps du Fr. Elzéar, sans corruption, tout entier, aussi frais et vermeil qu'au moment de la mort. On n'y toucha pas, et l'on se contenta de bâtir au-dessus une petite voûte pour le protéger.

L'œuvre de la fondation du couvent des Capucins de Vire n'eut point à souffrir de la disparition de celui qui en avait généreusement pris l'initiative. Dans l'hiver de 1623-1624, on avait creusé un puits et les caves, et les ouvriers avaient

1. « La chapelle de Brucourt, que les [capucins] avaient reparée, étant trop petite pour leurs usages, ils en bâtirent une sous l'invocation des mêmes patrons saint Michel et saint Jacques, qui ne fut achevée qu'en 1605. Et cette chapelle ne se trouvant pas encore convenable à leurs exercices, elle fut convertie depuis en une infirmerie, et enfin en 1631 on commença à bâtir l'église que l'on voit aujourd'huy, sans changer les saints Patrons de ce lieu, saint Michel et saint Jacques. Elle fut achevée en 1635 et dédiée en 1636. » Huet, cité dans les *Documents pour servir à l'histoire de l'établissement des Capucins en France*. Paris, Mersch, 1894, p. 49.

préparé le terrain. En 1624, les travaux avaient marché rapidement. Ils furent conduits avec lenteur, en 1625 et en 1626, à cause de la peste. Mais dès 1627, les capucins purent prendre possession du couvent. L'église, toutefois, ne fut terminée qu'en 1630, ainsi que l'indique une inscription placée au-dessus de la porte d'entrée. Elle fut consacrée à la fin du dix-septième siècle, le 16 septembre 1685, par Mgr François de Nesmond, évêque de Bayeux, qui la dédia à tous les saints de l'Ordre séraphique. L'acte de consécration, conservé aujourd'hui, est sur parchemin : *MDCLXXXV die XVI mensis septembris. Ego Franciscus episcopus Bajocensis consecravi Ecclesiam et altare hoc in honorem sanctorum omnium ordinis sancti Francisci et reliquias sanctorum martyrum Benedicti, Victoris et Fausti in eo inclusi et singulis Christi fidelibus, hodie*

unum annum et in die anniversario consecrationis hujusmodi ipsum visitantibus quadraginta dies de vera indulgentia in forma Ecclesiæ consueta concessi[1].

FRANCISCUS E. BAJOCENSIS.

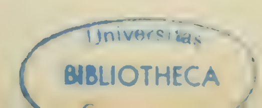
1. Sur les murs du cloître aujourd'hui démoli, on lit encore neuf longues inscriptions pieuses, que rapporte Cazin, *loc. cit.*, p. 16.

En 1668 et 1678, fut gardien à Vire le P. Antoine des Vallées, qui avait été guéri dans son enfance par le Fr. Elzéar.

En 1696, trente capucins, dont le P. Esprit, donnèrent une grande mission à Vire. A la fin, on planta un superbe calvaire sur la place du château.

A la Révolution, les PP. Géminien (Coulleray), Jean Allais et Desmortreux desservirent la cure de Vire après la mort du curé, M. de Parfouru. Les citoyens Hamel-Durocher, Saillofest et Delavente dressèrent l'inventaire du couvent, et ne purent trouver rien de précieux. Saillofest se rendit acquéreur de l'église et du couvent. Je ne sais si c'est ce Saillofest à qui il faut attribuer les poésies fugitives conservées dans le ms. 136 de la bibliothèque de Vire. Un autre citoyen, Vesnié, prit à la bibliothèque du couvent les quelques livres rares qui s'y trouvaient pour les envoyer à la Bibliothèque nationale.

La chapelle fut fermée après le 11 pluviôse an II; et à la fin de thermidor, elle servait d'écurie. Le 25 frimaire sui-



On a conservé un portrait de Fr. Elzéar, datant du XVIIe siècle. Cette mauvaise gravure est reproduite dans un livre du Dr Porquet : *La peste en Normandie au XVIe et au XVIIe siècle* (Vire, 1898). Ce portrait est-il le même que celui qui est conservé dans l'une des salles de l'hospice de Saint-Louis de Vire?

Ce dernier représente le Fr. Elzéar en capucin. Le religieux a la main gauche posée sur le cœur, et l'autre appuyée sur une tête de mort près de laquelle est un crucifix. Dans un rayonnement lumineux, on lit ce mot : *Charitas*. Le tableau est sans nom d'auteur. Il a été restauré en 1837 par Leriche, à Caen. On lit au bas : *Frater Elzeardus Viræus clericus capucinus, sanguine, virtuti-*

vant, elle est désignée pour devenir une caserne; mais elle continue à servir d'écurie. C'était encore, en 1875, un magasin de bois et une remise à voitures.

bus et miraculis clarus, conventûs Viriensis Fundator, qui divitias dedit pauperibus, [uxorem] divo Bernardo: seipsum seraphico Francisco, vitam peste laborantibus, omnia [Deo qui], Cadomi, die suæ Transfigurationis illi [reddidit] coronam justitiæ anno 1626, aetatis 33 [1].

Un troisième portrait fut, je crois, imprimé et encarté en tête du livre de Dom Le Chevalier; mais je n'ai pu retrouver cette gravure dans aucun des trois ou quatre exemplaires que je connaisse de l'ouvrage du moine de l'Abbaye d'Aunay.

Un quatrième portrait du Fr. Elzéar existe au Musée Franciscain de notre couvent de Marseille. La figure remarquablement belle de notre cher capucin y est dessinée d'une touche très sobre, mais expressive. Le visage est de forme ovale,

1. F. Cazin, *op. cit.*

la couronne monacale est large et épaisse, le front haut, le nez long, la lèvre supérieure très fine et l'inférieure plus accentuée; les sourcils sont très arqués et élevés, les moustaches naissantes et à peine estompées sous les narines, les joues émaciées, les paupières médiocrement entr'ouvertes, les yeux profonds. Et dans le regard, le spectateur attentif aperçoit une petite teinte de mélancolie qui plaît parce qu'elle est douce, sans heurt et sans tristesse. Les mains sont fines et allongées, les doigts effilés; et sous la bure grossière du capucin, l'œil devine l'âme de l'aristocrate.

L'inscription du tableau de Marseille est à peu près identique à celle du portrait de l'hôpital de Vire : *Fr. Elzearius Viraeus clericus capñus, sanguine, virtutibus et miraculis clarus, conventus Viriensis Fundator, qui divitias dedit pauperibus, uxorem divo Bernardo, seipsum*

seraphico Francisco, vitam peste laborantibus obtulit. Cadomi die dominicæ Transfigurationis consecutus est coronam justitiæ anno 1626, aetatis 33, professionis 2 [1].

En 1875, le P. Apollinaire trouva un autre portrait du Fr. Elzéar. Ce tableau était en la possession de M. Halbout habitant Paris, rue Popincourt, n° 15. M. Félix Villé, élève de Léon Coignet, en prit une copie qui fut placée au couvent des Capucins de Paris [2].

Je ne saurais mieux terminer cette notice qu'en traduisant et en transcrivant ici les paroles du P. Marcellin de Pise, dans le troisième volume des Annales des Frères mineurs Capucins :

1. Ce dernier détail est évidemment inexact. Le Fr. Elzéar fit profession au mois d'août 1623, et mourut au mois d'août 1626.

2. *Mémoires du P. Apollinaire de Valence*, ms. daté de fin 1876, f. 83.

« Toute la vie du Frère Elzéar est un enchaînement de grâces et de vertus. Il s'est fait humble pour vaincre l'orgueil qui a coutume de gâter les meilleures actions comme la gelée brûle les boutons des fleurs qui commencent de s'épanouir. »

Le nom du Fr. Elzéar est resté dans la mémoire des populations du pays normand où il a vécu. La tradition lui donne le titre de *bienheureux Halbout*[1], quoique l'Église n'ait jamais été appelée à ratifier ce premier jugement populaire. L'approuvera-t-elle un jour? C'est le secret de Dieu.

1. De la Ferrière-Percy. *Les La Boderie*, p. 102.

APPENDICE

NOTE I

LA FAMILLE DES LA BODERIE

Les La Boderie avaient pour armes : *De sable au chevron d'argent, accompagné de trois croissants de même, deux en chef, un en pointe.*

Jacques de la Boderie épousa, à la fin du seizième siècle, Anne de Mont-Bray. Il eut d'elle huit enfants : Jean, Hippocras, Pierre. Philippe, Guy, Nicolas, Antoine, et une fille Anne.

Cette dernière se fit religieuse toute jeune.

Jean mourut à vingt-cinq ans, selon les uns (de la Ferrière), à cinquante-deux ans selon d'autres (Niceron, t. XXXVIII, p. 314). Il était secrétaire du président Bariot.

Hippocras mourut tout enfant. Son frère Guy, le poète de la famille, composa son épitaphe en vers.

Pierre de la Boderie fut soldat. Il se signala à la bataille navale de Lépante (1571)

avec le duc du Maine et le marquis de Beuvron, sous les ordres de Don Juan d'Autriche. En revenant de l'expédition, il descendit avec les plus intrépides nageurs sur le rivage du Cotentin, et donna la chasse à Montgommery et à Colombières. L'ennemi se réfugia à Saint-Lô. Montgommery n'échappa à l'armée royale qu'en fuyant à Domfront. Mais Pierre de la Boderie fut tué sur la brèche en prenant la ville d'assaut. Son corps fut porté en triomphe à Falaise, et inhumé dans l'église de la Trinité, en même temps que le corps de M. de Saci, tué à ses côtés. Cf. *Le tombeau de Pierre le Febvre de la Boderie*. (*Mélanges poétiques*. Paris. Le Manguier, 1579.)

Philippe de la Boderie fut successivement chef d'escadron de cavalerie, lieutenant du maréchal de Brissac, gouverneur de Falaise, où il était en 1589 quand cette ville fut attaquée et prise, pendant les guerres de la Ligue. Il fut tué d'un coup d'arquebuse au siège de Pont-Audemer, et mourut dans les bras de son proche parent de Coisy, plus tard avocat général à la Cour des comptes de Normandie.

L'aîné de tous, Antoine de la Boderie, la grande illustration de la famille, né en 1555, accompagna le marquis de Pisani[1] dans son ambassade à Rome, en 1592. Il finit par le remplacer. Il devint l'ami de Sixte-Quint, et cette circonstance lui permit de négocier les affaires de l'abjuration du roi Henri IV, comme il négocia plus tard avec de Brissac, gouverneur de Paris, la reddition de la capitale. On croit qu'il fut l'un des auteurs du *Catholicon*, avec le premier président du Harlay et Rapin. En tout cas, ce fut lui qui composa les harangues italiennes qu'on lit dans ce livre. En 1598[2], Antoine de la Boderie est ambassadeur à Bruxelles. En 1604, il est envoyé en Savoie, et, en avril 1606, en Angleterre[3]. Le roi Jacques VI, le prince de Galles et les seigneurs le prirent en affection, et lui donnèrent les plus riches cadeaux, au moment de son départ (1609). Il retourna en

1. Père de la fameuse marquise de Rambouillet.

2. Et non en 1597, comme le dit Dom Le Chevalier. La lettre de créance auprès de l'archiduc Albert d'Autriche n'est que du 23 août 1598, et le traité de Vervins ne fut signé que le 2 mai 1598.

3. Bibl. de Berlin, 1606-1609, nos 61 et 62.

Angleterre l'année suivante, en revint en 1611 pour entrer au Conseil des finances. Cf. *Lettres missives d'Henri IV*, dans la collection des documents pour servir à l'histoire de France.

Il épousa Mlle Le Prévost, sœur du marquis de Feuquières, gouverneur de Verdun, et veuve en premières noces de Pierre de Haqueville, seigneur de Pompone, grand-maître des eaux et forêts de Bretagne. Il eut d'elle deux filles. L'une mourut enfant. L'autre se maria à Robert Arnauld d'Andilly. Antoine de la Boderie mourut deux ans après, dans les bras de son gendre, à la fin de 1615. Sa femme lui survécut jusqu'en 1635.

Antoine de la Boderie est l'auteur du *Dialogue de la noblesse pris de l'italien de M. Torquato Tasso*. Ce livre est dédié à Mgr le duc de Joyeuse, duc et amiral de France, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté en Normandie. A Paris, chez Abel Langelier, 1584, in-12 de 63 p. — La préface est du 28 novembre 1583.

Guy de la Boderie fut un savant lettré. Disciple de Guillaume Postel[1], précepteur

1. *Athenae Normannorum*, par le P. Fr. Martin. Bibl.

de François II, de Charles IX et d'Henri III, il fut invité par le nonce du pape Pie IV à se rendre à Anvers avec son frère Nicolas, pour travailler à la rédaction de la *Bible polyglotte* en neuf langues [1]. L'Université de Paris, en approuvant cet ouvrage, en attribua la paternité surtout aux frères de la Boderie.

Guy traduisit à part le Nouveau Testament, Cette traduction fut imprimée par Plantin. Elle ne fut mise dans le public que quelques années après. Une épître, dédiée à Henri III, précédait cette traduction. L'auteur s'y déclarait prêt à fournir les manuscrits pour ajouter trois nouvelles langues à la bible Plantinienne [2]. Le pape Clément VIII voulait

de Caen, ms. 509 (35 in-fol. 55). J'ai signalé la publication de ce riche document, entreprise par deux érudits normands, chez Jouan, à Caen.

1. On pourra trouver dans Lacroix du Maine la liste complète des œuvres de Guy de la Boderie. *Bibliothèques Françoises de La Croix du Maine et de du Verdier*, Paris. M. DCCLXXIII, t. V, p. 146. Cette liste tient quatre pages. — Cf. *Id.*, t. I, p. 297 et 298. — Bibl. d'Aix-en-Provence, mss. 52 et 53.

2. Tous deux partirent en 1562, d'après ce que raconte Dom Le Chevalier. La date de 1568, indiquée par M. de la Ferrière, *loc. cit.*, p. 10, est probablement la vraie. La *Bible polyglotte* commença à paraître, il est vrai, en 1569; mais le tome V, auquel travaillèrent les La Boderie, n'est

le faire cardinal. Guy de la Boderie préféra mourir tranquille dans le domaine de ses pères. Ce fut en 1598, d'après Baillet, dans son *Journal des sçauans;* en 1585, d'après Colletet (*Vie manuscrite des poètes français*); le 2 juin 1584, d'après Niceron. Il était né à La Boderie le 9 août 1541, comme le dit le même P. Niceron, dans ses *Mémoires*, t. XXXVIII.

Parmi ses nombreux ouvrages se trouve celui-ci : *L'Harmonie du monde,* divisée en trois cantiques, œuvre singulière et pleine d'admirable érudition, composée premièrement en latin par François-Georges Vénitien, de la famille des Frères mineurs, traduit et illustré par Guy le Febvre de la Boderie, secrétaire de Monseigneur, frère unique du roy et son interprète aux langues estrangeres. Paris, chez Jean Macé, M. DLXXVIII, in-f°.

Guy fut un grand poète dans son temps. Il connut Baïf, Dorat, Ronsard; il fut le com-

que de l'année 1573. Or les deux frères étaient à la besogne depuis un peu plus de trois ans quand leur ouvrage parut. — Cf. Vigoureux, *Manuel biblique*, t. I.

patriote et l'ami de Vauquelin de la Fresnaye, mais il eut une muse moins tendre et plus virile[1].

Nicolas de la Boderie, à son retour d'Anvers et de Louvain, alla conduire l'armée royale en Italie, sous le maréchal de Bellegarde. Il se maria ensuite à Mlle Suzanne de Passard-Gaucourt, fille du premier maître d'hôtel de la reine Catherine de Médicis. Il eut d'elle cinq enfants : Nicolas, Mathieu, Suzanne, Anne qui fut la Mère Élisabeth, et une troisième fille qui épousa un gentilhomme voisin de la Boderie. Il mourut avant 1618. Sa veuve se remaria avant 1622.

Sur leurs enfants Nicolas et Anne, je donne plus bas une note à part, II et V.

Le deuxième des garçons, Mathieu, fit ses études à Vire, à Caen et à Paris. Il entra dans l'armée sous les ordres de Manassès de Pas, marquis du Feuquières[2], fut au siège

1. Sainte-Beuve. *Causeries du lundi.*

2. Né à Saumur le 1er juin 1590, maréchal de France en 1625, converti au catholicisme par Richelieu en 1632, mort le 14 mars 1640. Il avait épousé Anne Arnauld, cousine germaine d'Antoine Arnauld. Il eut pour sœur Marie de la Fayette, mère du P. Joseph du Tremblay.

de la Rochelle, combattit en Italie, devint ambassadeur auprès du Landgrave de Hesse, puis finit par entrer au Conseil d'État. Le 6 mai 1651, il épousa Marguerite Gresille de Saint-Sauveur, fille de Jacob Gresille de Saint-Sauveur et de Marie Cousin, dont l'habitation paternelle était dans le voisinage de la Boderie[1]. La mort de la jeune épousée brisa vite cette union. Mathieu se fit prêtre en 1653, vers l'âge de cinquante ans. Il mourut en 1659, vers le milieu de l'année, et fut enterré dans l'église de la Lande-Saint-Siméon.

Suzanne de la Boderie est celle qui devint la mère Suzanne des Anges. Les dix dernières années de sa vie, elle fut abbesse de son couvent de Villers-Canivet. Elle a laissé des mémoires sur la Mère Élisabeth de Sainte-Anne. Elle mourut vers l'âge de soixante-dix ans, le dimanche des Rameaux, probablement vers 1671. Dom Le Chevalier, page 194, dit qu'elle vécut cinquante-trois années en re-

1. Dans la commune de Sainte-Honorine-la-Chardonne. De la Ferrière-Percy, *Les La Boderie*, p. 139. Mathieu, une fois prêtre, se retira à La Boderie. C'est là qu'il mourut.

ligion, et mourut en 1673. Puis, à la page 399, il nous apprend qu'elle survécut environ treize ans à la Mère Élisabeth, et mourut en mil six cent soixante et onze. Il y a évidemment erreur quelque part, peut-être à la page 194. J. Cazin n'a pas l'air d'avoir soupçonné cette difficulté. Pour lui, la Mère Suzanne des Anges est morte en 1571, à l'âge de cinquante et un ans!

NOTE II

LA MÈRE ÉLISABETH DE SAINTE-ANNE

La Mère Élisabeth survécut longtemps à son mari. Deux fois, elle refusa de devenir la supérieure de son monastère. Pendant dix ans, elle fut infirmière de la communauté. A ce titre, elle assista jusqu'à la mort sa propre mère, entrée chez les Cisterciennes de Villers-Canivet après son second veuvage. Elle mourut elle-même d'hydropisie, le 15 février 1658 [1], vers les trois heures de l'après-midi, à l'âge de cinquante-neuf ans. « La ferveur de cette sainte religieuse était « telle qu'après avoir vieilli dans la religion, « on l'eût prise pour une novice [2]. »

1. M. de la Ferrière donne la date du 21 février. C'est évidemment une méprise, comme le montre une lettre de Mathieu de la Boderie à M. du Beaupré-Cœurdoux, datée, elle, du 21 février 1658.

2. D. Le Chevalier. *La Vie du Frère Elzear*, p. 381

M. de la Ferrière-Percy nous donne d'elle le portrait suivant, d'après une gravure *rarissime,* la représentant en costume de religieuse :

« Le capuchon et la guimpe nous dérobent la chevelure, et une partie du front; mais la bouche est d'une petitesse remarquable, et les contours en sont délicatement et harmonieusement accusés; le nez droit est d'une régularité parfaite, les mains effilées et fines sont croisées pieusement sur la poitrine; toute l'expression de cette charmante tête semble s'être réfugiée dans deux grands yeux levés au ciel. Il ne faut demander à ce regard ni le rêve, ni la mélancolie; il n'exprime qu'une douce et mystérieuse sérénité[1]. »

Les Archives du Calvados, fonds de Villers-Canivet, nous ont conservé l'acte de profession de cette religieuse :

Ego, Soror Elisabeth, promitto stabilitatem meam et conversionem morum meorum, et obedientiam secundum regulam sancti Benedicti abbatis, coram Deo et omnibus sanctis, in hoc

1. De la Ferrière-Percy, *Les La Boderie*, p. 107.

loco qui vocatur Villarium Caniveti, Cisterciensis ordinis, constructo in honorem beatissimæ Dei genitricis, semperque virginis Mariæ, in præsentia domni Stephani de Charmeiâ abbatis necnon domnæ Helenæ priorissæ.

✠ S. Anne de La Boderie.

Nos supradictus abbas de Charmeia sacræ theologiæ baccalaureus, ordinis Cisterciensis, diœcesis Cathalaunensis, notum facimus, quod anno Domini millesimo sexcentesimo vigesimo tertio, die Julii tricesimo, presentem professionem predicte sororis Annæ Elisabethæ de la Boderie in supradicto monasterio Villarii Caniveti solenniter emissam inter sacra missæ, adhibita exhortatione recipimus, necnon eidem sorori benedictionem cum habitu regulari more ordinis contulimus.

Datum apud Villarium die et anno præfatis.

F. Stephanus Sancte Charmeiæ.

(*Arch. du Calvados. Fonds de Villers-Canivet.*)

NOTE III

LETTRES DU FR. ELZÉAR DE VIRE

1. *Lettre de M. de la Becquetière à Mme la Supérieure de Villers-Canivet au sujet de Mlle Suzanne de la Boderie.*

« Madame,

« Quoyque je n'aye pas le bonheur de vous connoître, que par la grande réputation que vôtre rare vertu et sage conduite vous ont acquises, et qui m'oblige de vous considérer comme la personne du monde la plus charitable et la plus engagée dans les intérêts de Dieu; ainsi je ne fais nulle difficulté de m'adresser directement à vous-même, sans recourir à des recommandations empruntées pour obtenir la grâce que je vais vous demander tres-humblement. Votre charité pour le prochain et l'amour tendre que vous portez

à Jésus-Christ en seront les uniques médiateurs. Vous connaissez assurément, Madame, la maison de la Boderie; et quoyque j'aye l'honneur de lui appartenir de fort près, je ne crois pas sortir hors les bornes de la modestie si je me flate, disant qu'elle est trop illustre pour être inconnue à une personne comme vous qui n'ignorez rien de ce que l'on peut sçavoir. Vous me croirez donc facilement lors ce que je vous diray que Mademoiselle de la Boderie est une fille très spirituelle, très sage et très pieuse, puisque le caractère propre de tous ceux de sa famille, c'est le bon esprit, la sagesse et la piété. Mais je puis bien vous assurer qu'elle n'a jamais fait paroître plus sensiblement ce grand fond de piété, de sagesse et de bon esprit, que par la résolution qu'elle a prise depuis quelque tems de quitter le monde, et de se retirer auprès de vous, Madame, pour se consacrer dans votre monastère au service de Jésus-Christ sous vôtre direction. Comme j'ay l'honneur d'être son beau-frère, vous me dispenserez, s'il vous plaît, de vous marquer plus précisément toutes ses autres bonnes qualitez. Il suffit

que je vous proteste devant mon Créateur, que je n'ay presque point vû de plus forte vocation que la sienne à l'état religieux ; et que bien loin de reconnoître en sa personne aucun défaut, soit au corps, soit à l'esprit, qui la rende incapable de cette sainte profession, j'ay remarqué au contraire qu'elle possède avantageusement tout ce qu'il faut avoir pour devenir une parfaite religieuse. Si bien que j'espère de votre charité, Madame, que vous lui accorderez une place dans vôtre sainte maison. Nous conviendrons aisément des conditions ; et autant que je puis prevoir, ce ne sera pas l'unique de la famille qui fera gloire de passer le reste de ses jours sous vôtre obéissance, pourvû que vous ne nous en refusiez pas la grace que je vous demande, avec la permission de me dire à jamais,

« Madame,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« DE LA BECQUETIÈRE. »

2. *Réponse à la lettre précédente :*

« Monsieur,

« Si vous ne jugiez de moy que par la reputation que j'aurois pû m'acquérir, vous prendriez sans doute des sentimens tout contraires à ceux que vous avez eu la bonté de me marquer. Mais étant plein de Dieu, et embrasé de son saint amour, vous avez crû qu'une personne comme moy, qui par sa profession religieuse est obligée de l'aimer et de le servir souverainement, étoit plus charitable et avoit de plus forts engagemens à son service que les autres. C'est sur ce pied-là que vous vous êtes imaginé que j'avois beaucoup de charité et de zele pour la gloire de Jesus-Christ. Je sens bien que je ne suis pas dans cet heureux état. Cependant vous ne vous êtes pas trompé, lors ce que vous avez crû qu'il ne faloit point employer auprès de moy d'autre solliciteur que votre propre mérite pour obtenir ce que vous souhaitez. Il est vray que je connois parfaitement bien la maison de messieurs de la Bo-

derie; elle est trop celebre pour m'être inconnüe, quoyque je sois la plus ignorante creature du monde. Je sçai même l'étroite alliance qui est entre elle et vous; et elle ne me rend aucunement suspect le témoignage que vous donnés au mérite de Mademoiselle vòtre Belle-Sœur : elle ne peut rien faire de plus sage, ni rien entreprendre de plus pieux, ni de plus juste, que de renoncer au monde pour entrer en religion. Mais je crains bien qu'elle ne se soit un peu écartée quand elle m'a choisie pour sa directrice dans les voyes du salut. Aussi je me donnerois bien de garde de lui accorder ce qu'elle me demande. Mais outre que nous avons des supérieurs fort eclairez qui s'acquittent parfaitement bien de cette charge, c'est que nòtre communauté est remplie de très bonnes religieuses, sur l'exemple desquelles cette sage fille se conduira, pour marcher sûrement et sans faire nul écart dans le chemin qui menne droit à Dieu. Si bien qu'elle n'a qu'à venir quand elle voudra, nous la recevrons comme une épouse que Jesus-Christ nous adresse, pour la preparer aux nopces de l'Agneau. Elle nous sera toujours

très chère, aussi bien que tout ce qui nous viendra de vôtre part. C'est de quoy toutes nos religieuses vous assurent, et c'est ce que je vous confirme en mon particulier, vous suppliant de prier Dieu qu'il convertisse une creature qui se reconnoit si grande pecheresse qu'elle n'ose pas vous assurer qu'elle est,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissante servante,

« LA SUPÉRIEURE INDIGNE DE VILLERS-CANIVET. »

3. *Lettre de M. de la Becquetière à la Supérieure de Villers-Canivet, au sujet de sa femme.*

« Madame,

« Bien que je puisse compter sur la parole que vous m'avez donné il y a quelque tems de recevoir en vôtre monastère et au nombre de vos religieuses, une personne dont je vous parlay sans vous la faire connoître[1]; je ne prétends pas neanmoins abuser de votre hon-

1. C'était le jour où M. de la Becquetière conduisit la Mère Suzanne des Anges au couvent.

nêteté, ny de vous engager à rien faire aveuglément qui pût dans la suite vous donner quelque chagrin. Vous êtes donc libre à cet égard de m'accorder ou de me refuser la place que je vous demande de rechef dans vôtre sainte communauté. Mais si mes sollicitations peuvent quelque chose sur vôtre esprit, si la gloire de Dieu vous tient encore, comme elle vous a toujours tenu tendrement au cœur, si le salut de vôtre prochain ne vous est pas indifférent, et que vous ayez quelque considération pour le soulagement et la consolation de ceux qui se trouvent en quelque peine, je vous conjure de vous rendre à la très humble priere que je vas vous faire.

« Ayant plu à la miséricorde infinie de mon Dieu de toucher le cœur de ma femme, et nous ayant inspiré depuis quelque tems à tous deux le désir de quitter le monde pour nous retirer en religion, j'ay trouvé pour moy une place dans un Ordre fort regulier, et je vous en demande une pour elle dans votre saint monastère que je sçay être fort reglé. Elle souhaite de tenir compagnie à sa sœur, et de participer à l'avantage que possèdent

plusieurs sagés religieuses qui, sur l'exemple de vôtre vertu et sous vòtre conduite, menent une vie aussi pure et aussi innocente que celle des Anges. On lui a offert plusieurs autres monastères qu'elle a tous refusez pour avoir le bien de se consacrer à Dieu à l'abry de vòtre direction; et je puis vous assurer qu'elle ne désire aller avec vous, Madame, que pour travailler plus avantageusement à son salut et pour se perfectionner dans l'état religieux. Au reste, j'espère qu'elle vous donnera autant de satisfaction que vous en pouvez raisonnablement attendre d'une personne qui ne souhaite rien avec plus d'ardeur que de sacrifier à Jésus-Christ tout ce qu'elle est, avec tout ce qu'elle a et possede dans le monde. Elle veut mepriser la terre pour acquerir le ciel; elle abandonne un homme mortel pour s'unir plus intimement à Dieu; elle laisse la creature pour s'attacher au Créateur; elle foule aux pieds des biens fragiles et passagers pour en mériter d'incorruptibles et éternels; et je vous proteste que si elle pouvoit faire quelque chose de plus, elle le feroit genereusement pour la gloire et l'amour de Jesus-

Christ, en considération duquel je sçay qu'elle est toute prète de renoncer de tout son cœur et de toute son âme aux plaisirs, aux honneurs, aux richesses, et à tout ce que l'erreur aveugle des hommes estime pour quelque espece de bien dans le siècle. Ce sont là, Madame, ses veritables sentimens ; et le temoignage que je vous en donne ne doit point vous être suspect, puisque je vous parle comme si je devois paroître aujourd'hui devant Dieu. Accordez-lui donc la grace qu'elle vous demande et attend de vòtre charité, et me permettez de joindre mes prières aux siennes, en vous assurant que je suis avec un profond respect.

« Madame,

« Votre très humble et très obeyssant serviteur.

« DE LA BECQUETIÈRE. »

4. *Lettre de Monsieur de la Becquetière à sa belle-mère de la Boderie.*

« Madame,

« S'il est vray que nos ames soient à Dieu, que nous lui devions generalement tout ce que

nous sommes, et que la fin pour laquelle il nous a créés et mis au monde soit de nous rendre fideles à exécuter ses divins commandemens, nôtre affaire capitale et nôtre devoir le plus essentiel dans cette vie est de travailler avec soin à la perfection de l'être que nous avons reçû de lui et de nous sanctifier par l'accomplissement exact de ses saintes ordonnances. Nous y sommes d'autant plus obligez que nôtre Seigneur nous commande, dans l'Évangile, d'être parfait comme nôtre Pere celeste est parfait; et que le saint Esprit dans la Genese parlant au patriarche Abraham lui ordonna de se conduire d'une maniere si irreprochable qu'il se fasse un fond de toutes les vertus necessaires à un homme juste. Saint Jacques expliquant ces paroles nous assure qu'elles s'adressent generalement à tous les hommes. De là vient que ce saint Apôtre exhortant tous les fideles, il leur dit : Soyez parfaits et accomplis en toute maniere, et afin qu'il ne vous manque rien, faites bien toutes vos actions.

« Vôtre chere Fille et moy après avoir fait une serieuse et longue reflexion sur ces im-

portantes veritez, nous nous sommes resoluz d'abandonner le monde voyant que notre salut y étoit en tres grand peril. Car après avoir fait plusieurs tentatives pour reconnoître si nous pouvions nous sauver dans l'état où l'amitié mutuelle que nous avons l'un pour l'autre et auquel nôtre condition assez heureuse sembloit nous attacher; nôtre Seigneur nous a dépoüillez de cet amour terrestre et charnel, et nous a revêtus d'une charité toute céleste et toute spirituelle, qui nous a fait volontairement abandonner le siecle afin d'embrasser la vie religieuse. Et certes il nous a fait sentir si vivement que nous n'avions pas la force de resister à la corruption du monde, que nous aurions crû commettre un grand crime d'y demeurer plus longtems en danger de nous y perdre pour toute une éternité.

« Car que peut nous inspirer de bon ce monde si corrompu? Il ne porte les hommes qu'à la recherche des plaisirs infames et honteux, qu'au désir de la vengeance, qu'à l'amour des richesses, qu'à l'orgueil, qu'aux vanitez, de sorte que le cœur humain, qui

depuis sa chute est entraîné par toute la pente de sa nature corrompüe du côté du vice, a beaucoup plus de penchant à suivre ce que lui presente de mauvais l'esprit du monde auquel il s'attache, qu'à pratiquer la vertu que nôtre Seigneur lui recommande.

« Puis donc que l'esprit de Jesus-Christ nous a fait connoître l'obligation que nous avons d'être parfaits, et les dangers qui se rencontrent dans le siecle, ne faisons-nous pas bien d'abandonner celui-ci pour nous mettre à l'abri d'un cloître, où il nous sera assez facile de travailler à nôtre perfection? Quoy! serions-nous assez malheureux que de nous exposer à nôtre perfection et au dessein que Dieu a de nous sauver? C'est assurément ce que nous ne ferons pas, si, comme le dit saint Augustin, il n'i a point d'homme, quelque juste qu'il puisse être, qui ne soit en obligation de faire pénitence pour être sauvé. Où en sommes-nous, et le moyen de faire cette penitence dans le monde qui, au lieu de larmes, ne nous porte qu'à la joye, au lieu de jeûnes ne nous porte qu'à la bonne chere, au lieu d'aumônes ne nous suggere que l'ava-

rice, et au lieu de mortifications et de croix ne nous entraîne que du côté des divertissemens, des plaisirs et de la sensualité?

« Agréez donc, s'il vous plaît, Madame, notre dessein et la résolution que nous avons prise d'embrasser l'état religieux, afin de nous ménager cette perfection que le Fils de Dieu demande de nous, et qu'il nous marque par des paroles beaucoup plus précises que celles dont je viens de me servir, qui devroient être gravées dans le cœur de tous les fideles, puis qu'il les adresse à tous les chrétiens, sans en excepter aucun. Quiconque, dit-il, quittera pere ou mere, frere ou sœur, sa femme, ses enfans, sa maison, ou quoy que ce soit pour l'amour de moy, recevra le centuple en cette vie et à la fin la gloire éternelle. Je pourrois encore ajouter un autre passage, où nôtre Seigneur répondant à un jeune homme qui, après avoir observé exactement tous les préceptes de la Loy, lui avoit demandé ce qu'il devoit faire pour devenir parfait, il lui déclare que l'observance de la Loy ne suffisoit pas pour parvenir à la perfection chrétienne, parce que si l'on

veut être disciple de Jésus-Christ, il est besoin de quitter tout, de le vendre, de le donner aux pauvres, de porter sa croix après lui et de le suivre.

« Toutes ces raisons, Madame, sans parler de plusieurs autres que je pourrois rapporter, ont agi avec tant de force et d'éficace sur nos esprits, que nous trouvons l'obligation de suivre Jésus-Christ dans le cloître où il nous appele, si douce et si agreable, que nous avons beaucoup de compassion des personnes qui s'estiment les plus heureuses dans le monde, quoy qu'en vérité elles soient très malheureuses. Car nous avons conçu une si grande aversion contre tout ce que l'erreur des hommes considère et estime dans le siècle comme quelque chose de précieux, de beau et de grand, que nous sommes surpris de quelle manière nous en avons pû avoir la moindre estime.

« Je vous avoüeray neanmoins que ce qui nous a fait assez de peine dans l'execution de nôtre entreprise, ç'a été le regret de nous éloigner de nos amis, particulierement de vous, Madame, que nous honorons avec tant

de soumission, et que nous aimons avec tant de tendresse. Mais enfin jugez vous-même si cette consideration doit l'emporter sur les paroles de Jésus-Christ qui dit à tout le monde : Quiconque aime son pere ou sa mere, ou quelqu'autre chose plus que moy, n'est pas digne de moy. Ne vous fâchez donc point, Madame, si nous préferons les interêts de Dieu aux vôtres, en quoy nous ne vous faisons point de tort, puisque Dieu mérite bien de l'emporter sur la creature, quelque chere qu'elle vous puisse être.

« Les pieux et les saints discours que je vous ay entendu souvent faire sur le bonheur des chrétiens qui tâchent de servir Dieu fidelement, me font croire que vous prendrez part à nôtre joye, et que vous vous consolerez avec nous de la grâce que nôtre Seigneur nous fait. Car vous savez que quand il arrive quelque bien à une personne que l'on aime, on prend part au plaisir qu'elle ressent. Or quel plus grand avantage pourriez-vous nous souhaiter, vous, Madame, qui nous faites la grâce et l'honneur de nous aimer, que de nous voir servir Dieu

et suivre Jesus-Christ dans les voyes de la perfection à laquelle il nous appele?

« Après tout soyez assurée, Madame, que nous n'adresserons jamais aucune priere à Dieu que vous n'y ayez la meilleure part, puisque nous sommes bien persuadez qu'il n'y a point d'enfans au monde qui ayent plus d'obligation à ceux qui leur ont donné la vie que nous vous en avons, n'y ayant point de mere qui ait fait plus de bien à sa fille et à son gendre que vous nous en avez fait. C'est pour quoy nous finissons cette lettre en suppliant nôtre Seigneur de benir toutes vos entreprises, de vous donner la force et la grace de perseverer dans la pratique constante de tant de bonnes œuvres, où vous vous exercez depuis si longtemps, et de vous combler d'autant de joye que notre retraite commence à nous en faire goûter. C'est le plus ardent desir de ceux qui se disent avec un profond respect,

« Madame,

« Vos tres humbles et obeyssans enfans.

« de la Becquetière,

« Anne de la Boderie. »

Lettre de M. de la Becquetière à ses Sœurs.

« Mes très cheres et bien aimées Sœurs,

« Dieu vous donne sa paix. Reconnoissez cette vérité qu'il n'y a rien de si assuré que nous mourrons, et toûjours plutost que nous ne pensons, auquel tems se terminera l'être de nos corps et de nos ames pour être à perpetuité bienheureux, ou eternellement malheureux. Bienheureux seront ceux qui finiront cette vie mortelle avec le contentement d'avoir vêcu en gens de bien, parce que leur place sera au ciel. Mais, ô combien sera cette dernière heure terrible à ceux qui pour avoir négligé leur salut, n'auront qu'un cruel repentir avec lequel ils descendront aux enfers pour y être tourmentez durant toute l'éternité par des supplices qui n'auront point de fin!

« Détestons donc, mes tres cheres Sœurs, tout ce qui peut attirer l'ire de Dieu sur nous, afin d'éviter et ces peines et ce repentir; pendant que nous en avons le tems et le pouvoir, faisons plutost le choix du Para-

dis, duquel notre créateur nous fera heritiers si nous voulons nous depouiller de nos mauvaises habitudes, en concevoir un véritable repentir, nous en confesser et en faire pénitence. Que dorénavant les risées et moqueries que le monde fera de nous, non plus que toutes ses folies, ne nous empêchent point de nous donner entierement à Dieu.

« Quittez, mes bien aimees sœurs, toutes les mauvaises compagnies desquelles il est impossible de s'approcher sans en retenir quelque chose, et ne fassent (*sic*) de tres pernicieuses impressions dans nos ames; mais frequentez et conversez souvent avec les personnes devotes, de l'entretien desquelles vous profiterez beaucoup et vous servira d'un puissant moyen pour vous animer à la vertu! Tenez toutes vos intentions droites auprès de Dieu sans perdre sa presence, et luy faites de frequentes prieres. Vous ne pouvez vous en excuser parce que, même au milieu des plus grandes compagnies vous pouvez faire de bonnes et saintes aspirations à ce tres misericordieux Seigneur, afin qu'il vous fasse la grâce de ne l'offenser jamais. Confessez-vous

souvent, mais non par coûtume [1]. Faites toutes vos actions pour le pur amour de Dieu et dans le desir de luy plaire uniquement, et non par maniere d'acquit ou par respect humain. Aidez et secourez les pauvres de tout votre pouvoir. En un mot, ayez un grand desir de vous rendre agreables en toutes vos œuvres à Dieu, et suivez en toutes choses ses saintes inspirations dont il vous suggerera les moyens pour vous en bien acquitter, si vous êtes fidelles à ne pas les rejetter. Que l'ennemy du genre humain ne vous fasse pas imaginer que ce n'est pas la bienseance de ne voir plus telles et telles compagnies; car si elles sont mauvaises et dommageables à votre salut, il les faut quitter absolument ou que vous abandonniez malheureusement Jesus-Christ. S'il arrive qu'on se moque de vous, ou que l'on en parle mal, supportez-le avec patience, et toute autre chose pour l'amour de Dieu, et en attendez de luy seul la recompense, parce que tost ou tard vous en ressentirez les effets, et le tout tournera à votre mérite. Mais si par hazard vous vous laissiez

1. Sans routine.

emporter aux mouvemens de la nature ou à quelque impatience, remettez-vous devant les yeux l'exemple de notre Seigneur et Sauveur Jesus-Christ, lequel a été moqué, fouetté et souffleté, baffoüé et vilipendé pour vous. Souvenez-vous aussi que le monde et ses vanitez passeront comme un éclair ou de la fumée, et qu'il n'y aura que nos bonnes œuvres seules qui nous puissent servir et assurer contre la mort éternelle. Si vous avez de la peine à remettre les injures qui vous seront faites, il faut nécessairement que vous pardonniez à ceux qui les auront commises contre vous, si vous voulez que Dieu vous pardonne et oublie les vôtres. Si l'avarice et l'immiséricorde avoient gagné votre cœur pour n'avoir pas compassion des pauvres, et n'exercer pas envers ces miserables la charité selon le pouvoir que Dieu vous en a donné, souvenez-vous des châtimens qu'il exerce sur ceux qui ne les secourent pas dans leurs besoins, et representez-vous que le mauvais riche a été perdu pour cela même. C'est pourquoy si vous n'usez de misericorde envers ces necessiteux qui sont creatures de Dieu comme

vous, le Seigneur, qui est juste juge et qui rend à chacun selon ses œuvres, n'aura aucune compassion pour vous au jour du jugement. Si vous trouvez de l'ennuy à supporter les adversitez qui vous pourront arriver, remettez-vous devant les yeux toutes les peines que nôtre divin Sauveur a endurées le premier pour vous, et comme il a passé par les voyes des calomnies et des souffrances qui ont été presque continuelles durant toute sa vie, qu'il a souffertes avec une patience admirable, sur le modele duquel il y a eu depuis des milliers de saints martyrs, de saints confesseurs et de saintes vierges, aussi bien que de saints religieux de tous âges et de toutes sortes de conditions, qui ont souffert tant de peines, tant de chevalets, des grils et des tourmens si cruels, que le seul souvenir même en fait horreur ; et neanmoins ils les ont endurez avec une patience et une joye incroyable, tant ils s'estimoient heureux de suivre les traces d'un tel Maître et de leur Seigneur Souverain.

« Mais afin de vous faire connoître, mes cheres Sœurs, l'estime que Jesus-Christ fait

des peines et des souffrances que l'on endure pour son amour, comme le chemin le plus court et le plus asseuré pour parvenir à la gloire des bienheureux, je seroy bien aise de vous rapporter ce qui arriva à sainte Catherine de Sienne, à laquelle Notre Seigneur ayant presenté deux couronnes, l'une toute enrichie de perles et de pierres précieuses d'un prix inestimable, et l'autre composée d'épines tres aigües et piquantes, il luy dit que si elle vouloit être heureuse, après sa mort et posseder cette precieuse couronne qu'il luy avoit montrée, elle devoit choisir celle d'épines durant cette vie, et se résoudre d'endurer toutes sortes de peines, de contradictions et d'adversitez qui pourroient se rencontrer. Par où vous voyez qu'un si grand bien, comme est la gloire celeste, ne se donne ny ne s'acquert pas sans de grands travaux, et que pour être appelez les vrais enfans de Dieu et être compagnons de ces ames bienheureuses, il faut suivre leurs traces et les imiter dans cette vie. Toutes ces peines, néanmoins, vous sembleront douces si vous les comparez à celles que tant de milliers de saintes ames ont souffertes.

« Si vous avez du courage et désirez veritablement acquérir la perfection chrétienne, tâcher d'ôter vos affections des moindres fautes et de toutes sortes de vices et d'imperfections, et les offrez à Dieu avec dévotion. Addressons-luy pour ce sujet de très humbles prieres les uns pour les autres, afin que nous meritions de nous revoir un jour après cette vie mortelle au séjour de la gloire éternelle, pour luy en rendre mille actions de graces, et luy chanter à jamais des loüanges en la compagnie de ses saints anges et de tous les bienheureux. C'est le désir de celuy qui est,

« Mes tres cheres et bien aimées Sœurs,

« Votre tres humble et tres affectionné frere et serviteur,

« DE LA BECQUETIÈRE. »

6. — *Lettre du Frère Elzéar à la Supérieure de Villers.*

« Madame,

« Humble salut en Jesus-Christ. Ayant apris, quoy qu'avec déplaisir, de notre Reverend

Pere Gardien le desir extrême que vous avez de me voir chez vous, où presque toute votre religieuse Communauté me souhaite pareillement, et que pour cet effet vous vous êtes même addressée à notre Reverend Pere Provincial, en suite du refus honneste que notre Reverend Pere Gardien vous avoit fait à ma priere, pour m'obliger à ce voyage, auquel je ne me suis enfin engagé que par la pure obeyssance que je leur dois : neanmoins prevoyant que cette visite ne pouvoit vous apporter aucune utilité, non plus qu'à votre Communauté, pour laquelle j'ay beaucoup de veneration; mais au contraire pouvant voir quelques mauvaises suites, je l'ay derechef instamment supplié, quoy qu'à la porte de votre monastere, de me dispenser d'entrer chez vous, et de ne m'i point forcer pour plusieurs justes et pressantes raisons que vous pouvez connoître, ou au moins vous doutez. Car vous n'ignorez pas que lorsque j'ay pris congé de vous il y a environ quatre ans, je vous dis adieu pour l'éternité, et que nous ne nous reverrions plus que dans le Paradis, s'il plaisoit à sa divine Majesté

de nous en faire participans, ce que je fis pareillement à ma chere sœur Elizabeth. C'est pourquoy, je vous conjure pour l'amour de celui qui est mort pour nous d'agréer mon procedé et de vous souvenir dans vos saintes prieres d'un pauvre pecheur, tel que je suis, qui ay un long voyage à faire à peu de tems d'ici et un grand compte à rendre[1]. J'espère la même grace de toutes vos religieuses, en les assurant, et vous aussi, que je ferai la même chose de ma part et pour vous et pour elles. C'est ce que vous promet celui qui est avec respect,

« Madame,

« Votre tres humble et obeyssant serviteur en Notre Seigneur.

« Frere ELZEAR, *Capucin indigne.* »

1. Le Frère Elzéar prophétise, croit-on, sa mort prochaine, qui arriva en effet dans cette même année 1626.

NOTE IV

EXTRAITS DES MÉMOIRES DE LA MÈRE ÉLISABETH DE SAINTE-ANNE

I. Mon tres cher mary, etant revenu de son voyage de Saumur[1] où je ne sçavais pas qu'il fût allé, ne m'en ayant rien communiqué avant son depart, m'assura qu'il avoit entrepris ce pelerinage pour l'amour de moy, et que c'etoit là cette affaire pressante dont il m'avoit voulu parler, qu'il avoit ressenti dans ce saint lieu de si grands goûts et de si forts mouvemens de devotion qu'il lui étoit impossible de ne les exprimer pour ses paroles, qu'il n'ût pas plutôt mis le pied dans cette Eglise où la Mere du Fils de Dieu est particulierement honorée de tous les fideles, qu'il y repandit une telle abondance de larmes, non pas de tristesse, mais de joye, qu'a grande

1. Il s'agit du premier pèlerinage de M. de la Becquetière, vers 1620.

peine pût-il les retenir ; qu'il demeura dans ce lieu sacré sans penser aux choses de la terre, tant son cœur étoit remply de consolation. Ce que m'ayant raporté avec un visage guay et ouvert, il me demanda ensuite si pendant son absence je n'avois point èu quelque pensée de quitter le monde pour embrasser l'état religieux. Mais lui ayant répondu que non, il ne me repliqua rien, par ce qu'il connoissoit assés, par ma réponse, que l'heure de ma conversion n'étoit pas encore arrivée.

II. Après avoir entendu ce discours, je commençay à dire en moy-même[1] : Hé quoy! voudrois-je bien être la cause de la perte d'un si saint homme? Serois-je assez malheureuse pour le détourner du dessein qu'il a de se consacrer entierement à Dieu, et de renoncer à toutes les creatures? Au même tems je me sentis saisie d'une si terrible crainte et d'une si vive et pressante douleur que je ne pûs retenir mes larmes. Mon

1. Mme de la Becquetière expose la perplexité de son âme, ne sachant si elle doit entrer en religion comme le veut son mari, ou si elle doit rester dans le monde.

cher epoux étoit present et fut temoin de l'état pitoyable où je me trouvay pour lors; mais voyant que je ne luy parlois point de notre separation, il me dit que je cessasse de pleurer et que mes larmes etoient inutiles, par ce qu'il me promettoit de ne m'abandonner jamais, à moins que je ne voulusse bien y consentir, qu'il ne me laisseroit pas dans le peril pendant qu'il se mettroit en sureté, qu'il desiroit mon salut et le demandoit à Dieu avec autant d'empressement que le sien; que puis que je ne voulois pas le quitter, il ne me parleroit plus de nôtre separation; que je ne m'affligeasse pas davantage et que je misse une bonne fois mon esprit en repos, par ce qu'il étoit fort éloigné de me contraindre, ni de rien faire ou entreprendre contre mon esprit ou ma volonté. Mais au même tems qu'il cessa de me parler de la sorte, il repandit beaucoup de larmes et jetta plusieurs soupirs, quoyque fort doucement, de peur de me faire de la peine.

Cependant nôtre Seigneur m'attiroit peu à peu à lui; et me donnant un grand goût pour la vertu de chasteté, il m'inspira d'en

faire le vœu. Mais comme je differois de jour en jour de proposer mon dessein à ce serviteur de Dieu, il eût le second dimanche de l'Avent, une espece de vision qui semble avoir été un pronostic de ce qui nous est arrivé depuis. Après avoir entendu les Vêpres de la paroisse, il se retira dans son cabinet où se prosternant à genoux devant un crucifix, il se mit à prier Dieu, pendant lequel tems il fut ravi en extase. Et parce qu'il ne se cachoit point de moy, je le vis sur les sept heures du soir fort appliqué à ce qu'il considéroit, et me parut même troublé et inquiet durant ce tems. C'est pourquoy je pris la liberté de l'appeler et de le faire revenir à lui, dont il sembla être un peu fâché à cause, me dit-il, qu'il auroit sçû ce que je serois à la fin devenue. Ce qui me donna occasion de lui demander ce qu'il entendoit par ces paroles, et de le supplier de me faire part de ce qu'il avoit vu. Il me sembloit, repondit-il, que nous estions vous et moy en un lieu fort profond, affreux et épouventable où il y avoit un homme si horrible qu'il me faisoit peur de son seul regard. Il vouloit

vous retenir en ce lieu puant et corrompu, où vous consentiez volontiers de demeurer. Mais comme je considerois avec une extrême horreur combien ce monstre étoit abominable, je faisois tous mes éforts pour vous retirer de ses mains, d'où neanmoins vous ne vouliez point sortir. Ainsi nous tirions l'un contre l'autre à qui vous auroit. Et parce que, pour vous dégager de ce lieu affreux, il falait monter sur une fort haute montagne et que vous resistiez à y venir, quoyque vous commençassiez un peu à reconnoître la laideur de ce lieu où vous êtiez, vôtre resistance m'affligeoit extremement. Voilà ce que j'ay vu et ce qui me faisoit de la peine. Si vous desirez maintenant, ma tres chere, que je vous en donnasse l'interpretation, j'estime que la chose seroit fort aisée. Car je crois que cet homme si épouventable et si horrible que je voyois, n'étoit autre que le démon, lequel vous veut retenir dans le monde qui n'est rempli que de corruption et d'impureté. Nous nous y trouvons vous et moy. Je voudrois bien en sortir et vous en retirer; mais les charmes et les plaisirs de la vie presente

vous y attachent. Et parce que pour vous debarrasser du siecle où vos affections sont, il faut monter sur la sainte montagne de la religion et que vous ne pretendiez pas vous faire aucune violence la dessus, vous prenez toujours le parti du monde, bien que vous commenciez un peu à vous en dégouter. Puis [il] ajouta : Mon Dieu, que je suis faché que vous m'ayez distrait; j'aurais sçu enfin ce que vous seriez devenüe, et si le demon l'auroit emporté sur Dieu qui tache, par mon ministere, de vaincre cet ennemi de vôtre bonheur et de vôtre salut.

III. Nôtre Seigneur par son infinie misericorde ayant entierement amoli la dureté de mon cœur, et m'ayant inspiré un desir fort efficace de renoncer au monde pour embrasser l'état religieux, voulut en même tems nous ôter tous les obstacles et applanir toutes les difficultez qui auroient pu reculer l'exercice de ce dessein. Car ne s'étant pas contenté d'appeler à lui la tres vertueuse mere de mon cher mari, laquelle bien que tres sainte n'auroit pas manqué de s'opposer à ce que nous

desirions si ardamment ; il voulut encore retirer de cette vie l'enfant dont j'étois grosse depuis huit mois, au bout desquels j'accouchay sans qu'il m'en arrivât le moindre accident. Lequel ayant été ondoyé des eaües salutaires du baptême, s'en alla incontinent après jouir de la gloire du Paradis avec les saints Anges et avec notre premier enfant. Ce qui nous donna d'autant plus de consolation à mon cher mari et à moy, que nous nous voyons libres et exems de tous les empêchemens qui pouvoient retarder l'accomplissement de ce que nous avions resolu.

Plusieurs de nos amis qui nous cherissoient beaucoup et prenoient part à ce qui nous touchoit, nous vinrent rendre visite afin de nous marquer la part qu'ils prenoient à nos afflictions, et nous consoler des pertes que nous venions de faire, particulierement de celle de nòtre dernier enfant qu'ils estimoient la plus grande. Nous leur en témoignâmes nos reconnoissances ; mais observant sur mon visage que je n'étois pas trop touchée, ni affligée de cet accident, car il m'étoit impossible de dissimuler la joie interieure que

9.

je ressentois en mon ame, ils en furent surpris. Ce qui m'obligea de leur dire que j'avois grand sujet d'être consolée et de remercier nôtre Seigneur de la grace qu'il avoit faite à cette ame innocente en la retirant du monde en un âge où elle n'avoit encore pu l'offenser, et qu'elle étoit bienheureuse d'avoir été portée dans le ciel par les mains des Anges, pour joüir éternellement avec eux de la gloire, sans avoir esté exposée au danger de se perdre dans la corruption du siècle.

Mon cher mary qui n'apprehendoit pas moins que les autres que je ne fusse abattüe et comme terrassée par cette nouvelle perte, fut dans l'admiration voyant la constance et la fermeté que je faisois paroître en cette occasion, et que je n'étois pas si sensible à cette perte que le monde le croyoit, étant demeurez d'accord qu'au cas que Dieu appelât à lui nôtre enfant, nous executerions ponctuellement et sans delay le dessein que nous avions pris de nous retirer dans la sainte religion. C'est pourquoy il me dit pour lors : Vous voyez, ma chere sœur, quelles actions de graces nous sommes obligez de

rendre à nôtre Seigneur de nous avoir affranchis et délivrez de tout ce qui pouvoit faire obstacle ou s'opposer au desir que nous avons de quitter le monde afin de nous rendre religieux. Il a appelé à soy ma mère, et il vient de prendre nôtre enfant, afin de nous donner moyen d'accomplir ce que nous lui avons promis. C'est presentement à vous de voir si vous êtes encore dans cette sainte resolution. Mais lui ayant repondu que bien loin de ne pas vouloir l'executer, je le suppliois tres instamment de me trouver au plutôt une place en quelque maison religieuse bien reglée pour m'y consacrer à Dieu. Ce qu'il me promit; mais il me conjura en même tems de ne rien précipiter par ce qu'il avoit encore quelque affaire à regler avant que d'entrer en religion.

IV. Nos sentimens étoient bien éloignez de ce quelques personnes ont pensé, car tout le monde doit être entierement persuadé du contraire[1]. Nous étions si assurez, mon cher frere

1. Mme de la Becquetière fait allusion aux calomnies ré-

et moy, de l'amitié inviolable qui étoit entre nous, que je ne crois pas qu'on puisse trouver dans tout l'univers une plus grande union qu'étoit celle que nous avions. Tous ceux qui nous connoissoient en peuvent rendre témoignage, et ils doivent tres assurément être crûs au prejudice des autres avec lesquels nous n'avions point de commerce. Il me suffit de protester presentement que nous n'avions jamais été separez d'affection ni de volonté, si l'on excepte la resistance que j'ay longtemps apportée à l'esprit de Dieu qui me parloit par la bouche de ce saint homme touchant ma conversion. Car nous n'avions selon le langage de l'Écriture qu'un cœur et qu'une ame. Jamais il n'y eut entre lui et moi le moindre froideur, ni la moindre indifference, non pas même le moindre ombrage; et je ne sçaurois mieux representer ses manieres d'agir à mon égard qu'en déclarant qu'il vivoit avec moy, comme si j'avois été son nourrisson et sa propre fille. Car depuis le jour que je fus conduite en sa mai-

pandues sur son compte, au sujet du motif de son entrée en religion

son jusqu'à celui que nous nous sommes librement et volontairement separez pour l'amour de Jesus-Christ, il ne me faisoit pas de moindres caresses que peut faire une bonne et tendre mere à son bien-aimé et unique enfant; ce qu'il ne me faisoit pas seulement châque jour, mais encore plusieurs fois en un même jour, et toutes et quantes fois qu'il revenoit de la ville ou de la campagne au logis. De mon côté je tâchois de répondre du mieux qu'il m'étoit possible à ses chastes tendresses, quoyque ce ne fut pas de la meme maniere et avec autant de perfection et de desinteressement que lui, parce que l'amour que je lui portois n'étant qu'humain et naturel, le sien au contraire n'avoit autre fin que la gloire de Dieu et mon salut. Ce qui faisoit que je ne pouvois me resoudre à le quitter pour entrer en religion. Il faut pourtant avouer qu'il y eut quelque changement en mon affection, lors qu'il m'ût gagnée à la religion; mais ce ne fut que pour la sanctifier par la vüe de Dieu que je me proposay alors pour l'objet principal de tous les mouvemens de mon cœur; de sorte que

bien loin que nôtre amour fut diminué ou refroidy, il se purifia et s'affermit beaucoup, mais surtout, lorsque nous fûmes entrés l'un et l'autre en religion. De ma part j'en suis assurée, et personne ne doit douter de ce que je dis après la protestation sincere que j'en fais devant mon Sauveur. De son côté, j'en suis convaincüe, car sa charité est montée jusqu'à ce point que, ne se contentant pas de prieres continuelles qu'il faisoit pour mon salut à Dieu, il a de plus engagé plusieurs autres saintes ames et un grand nombre d'excellens religieux à joindre les leurs aux siennes, afin d'obtenir de la misericorde divine les graces dont j'ay besoin. Et presentement que j'écris cecy pour satisfaire au commandement qui m'a été fait de rédiger par écrit ce que je connoissois de sa vie, et de ce qui s'est passé entre lui et moy, je ne fais nul doute qu'il ne se souvienne toujours de moy, et que le soin qu'il prend de mon salut ne soit sans comparaison plus grand que jamais il n'a été à mon égard. Je ne veux céder à aucune femme du monde dans le desir qu'elles pouroient

avoir de conserver precieusement la memoire de leurs maris defuncts et de l'aimer autant que Dieu me le permet en la profession que j'ay embrassée.

NOTE V

EXTRAIT DU TESTAMENT ET LETTRES DU P. MICHEL DE LA BODERIE

1. Ayant l'intention de me rendre religieux, et desirant pour le salut de mon ame faire quelque charité aux reverends Père Capucins de Falaise[1], j'ay de ma franche volonté délivré entre les mains de monsieur de Longpré, Pere spirituel et sindic desdits Peres Capucins, la somme de trois mille livres, tant en argent delaissé cy-devant par forme de testament et derniere volonté passé devant les tabellions dudit Falaise, qu'en obligations que monsieur de Longpré doit recüeillir sur Pierre de Villy, de laquelle somme j'en ay donné dés à present ausdits Peres Capucins deux mille livres, et le reste quand j'auray

1. Le couvent de Falaise fut fondé en 1616.

pris l'habit de Capucin, le tout pour être employé en bâtimens, dont j'ay reconnu qu'ils ont besoin, en témoin de quoy j'ay signé ce present.

Fait à Falaise, ce vingt-deuxième jour de janvier 1622.

2. *Première lettre à M. de Longpré.*

Jesus ✝ Maria.

« Monsieur,

« Humble salut et paix en nôtre Seigneur. Puisque vôtre piété vous porte à toutes sortes de bonnes œuvres, vous aurez, s'il vous plaît, pour agreable que je vous prie d'avoir soin de faire payer l'argent que doit le sieur de Villy, afin qu'il soit employé aux bâtimens de nos bons Peres Capucins, suivant le dernier écrit que je vous ay laissé, fait sous mon signe privé, espérant dans peu de jours recevoir le saint habit après lequel je soupire; et pour l'execution du reste, je vous envoye une ratification du testament que j'ay fait à Falaise, afin que si Dieu vouloit disposer de moy avant ma profession, et que je mourusse,

ma volonté ne laisse pas d'être executée, souhaitant sur tout que ce que je leur ay destiné leur soit delivré, et qu'il n'en soit rien diminué. Je vous prie de croire que je suis parfaitement,

« Monsieur,

« Votre tres humble et tres obeyssant serviteur,

« DE LA BODERIE. »

3. *Autre lettre à M. de Longpré.*

Jesus ✝ Maria.

« Monsieur,

« Nòtre Seigneur vous donne sa paix ! J'étois sur le point de vous écrire, et j'en avois déjà obtenu la permission, lorsque j'ay reçû vòtre lettre qui m'a donné bien de la joye. Je vous diray donc que l'an de mon noviciat finissant bientòt, et esperant obtenir de la bonté infinie de mon Dieu la grace après laquelle je soupire, je me sens obligé de vous prier de me faire tenir la somme de soixante livres tant pour l'habit de ma profession que pour payer d'autres petites choses, dont j'ay eu

besoin, que j'ay fait prendre chez le marchand. Je suis bien faché que cette somme d'argent soit encore employée pour moy, car je ne le vaux pas. Je prie Nôtre-Seigneur qu'il vous conserve avec tous ceux que vous aimez, et qu'il soit la recompense de toutes les peines que je vous donne. Je me recommande à vos prières, et je suis,

« Monsieur,

« Votre très humble et obeyssant serviteur en J.-C.

« FR. MICHEL DE LA BODERIE,
Cap. nov. ind. »

4. *Lettre du P. Michel à ses Sœurs, religieuses à Villers.*

« Mes tres cheres et bien aimées Sœurs,

« Humble salut en Nôtre Seigneur. Quoy qu'on m'ait permis de vous écrire assez au long toutes les particularités de ce qui nous est arrivé à mon cher Frere Elzear et à moy depuis que nous partîmes de Villers jusqu'à ce jour, je n'entreray pourtant point dans un trop grand détail de toutes les circonstances, soit de nôtre voyage, soit de nôtre

prise d'habit et de nôtre noviciat. Vous avez pû apprendre les difficultez qu'il nous a fallu applanir pour obtenir nôtre obédience de reception. Je vous ay aussi fait connoître precisément par la lettre que je vous écrivis deux jours avant que nous fussions au couvent de Rouen, que nous entrerions au noviciat le premier dimanche de Carême, ce qui se fît comme nous l'avions esperé; et nous eûmes encore le bonheur d'être revêtus de l'habit de nôtre séraphique Pere saint François le mercredy d'après. Nous avons passé les premiers mois de nôtre probation en une parfaite santé; mais il y a eu du changement dans la suite. Car mon tres cher Frere Elzear fut attaqué le premier d'une fièvre tres violente qui le reduisit presque à l'extremité; mais ayant eu recours à sa protectrice ordinaire, je veux dire la tres sainte Vierge, elle l'a guery miraculeusement, et jamais il ne s'est mieux porté qu'il a fait depuis ce tems là. Pour moy, il a plu à Dieu de permettre que je fusse frapé de la peste, qui a été si rude et si violente, qu'on a desesperé quelques jours que j'en pusse guérir : cepen-

dant nôtre Seigneur m'a rendu la vie, et je ne fais aucun doute que ce n'ayt été par les prieres et oraisons ferventes de Frere Elzear.

« Je m'assure que vous ne serez pas fachées si je vous fais une peinture et un portrait pour vous exprimer ce que la grace de nôtre Seigneur opère de grand dans ce saint religieux; mais il m'est impossible de vous expliquer les prodigieuses avances qu'il a faites au chemin de la perfection. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il croît de jour en jour en humilité, en amour de Dieu, en ferveur, en lumière et en toutes sortes de vertus. On le considere dans le couvent comme un prodige de graces, car les anciens religieux l'admirent, les autres se le proposent eux-mêmes pour l'exemple de leur conduite, les novices le regardent comme un saint; nôtre Pere maître ne le considere plus comme son disciple, mais dit qu'il le surpasse en toutes sortes de vertus, et le reverend Pere Gardien confesse et avoüe ingénuement qu'il connoit peu de religieux dans l'Ordre qui ne lui soient inferieurs en sainteté.

« J'irois plus loin et je m'étendrois davan-

tage sur ses vertus; mais j'apprehende que loüant encore plus ce serviteur de Dieu, qui est tout à Jesus-Christ, vous ne vous imaginiez que j'oublie que vous et moy avons le bien de lui appartenir de fort près. Neanmoins je me persuade que les loüanges, que je viens de luy donner et vous marquer, ne vous seront point suspectes, puisque vous le connoissez aussi bien que moy, et que personne au monde ne doit être fortement convaincu de sa rare sainteté que vous autres qui avez eu le bonheur pendant plusieurs années d'être les témoins de l'innocence incomparable de sa vie. Remercions donc nôtre Seigneur des bénédictions qu'il repand sur ce saint homme, et prions Dieu tous ensemble de nous faire la grace de pouvoir le suivre, au moins de loin, dans la carriere de la perfection religieuse que nous avons embrassée. C'est le désir de celui qui est,

« Mes tres cheres et bien aimées Sœurs,

« Votre tres humble et tres affectionné Fr. et serv. en nôtre Seig.

« Fr. Mic. de la Bod.,

Cap. novice ind. »

D'après les détails conservés jusqu'à notre temps, Nicolas de la Boderie était de complexion délicate. C'était aussi le gentilhomme le plus accompli. De petite taille, il relevait ce défaut par un grand air de noblesse et de distinction ; et, par la nature fine et délicate, il rappelait son oncle l'Ambassadeur, sur lequel il semblait s'être modelé [1].

1. Dom Le Chevalier. *La Vie du Frère Elzéar.*



ANNE DE LA BODERIE

NOTE VI

LETTRE DE M. MATHIEU DE LA BODERIE A M. DE BEAUPRÉ-CŒURDOUX, SUR LA MORT DE LA MÈRE ÉLISABETH

« Monsieur,

« Vous trouverez bon, s'il vous plaist, que je m'adresse à vous et à Mademoiselle votre chere moitié, pour faire sçavoir à toute la famille et aux amis de feu Monsieur de la Becquetiere mon beau-frere, que ma bonne sœur la Mere Elizabeth de Sainte-Anne est passée de cette vie à une plus heureuse. Mon principal dessein, Monsieur, est de vous supplier de luy donner et de luy procurer des prieres, encore que nous ayons tout sujet de la croire dans la beatitude, puisqu'aprez une vie toute sainte, elle a eu une fin si admirable et si pleine d'edification, que toute sa communauté en est charmée. Les religieuses de

Villers, aprez avoir compaty pendant plus de quatre mois à des souffrances incroyables terminées par dix jours entre la vie et la mort, chacun ayant eu son agonie, toutes transportées d'admiration de sa patience et de ses autres saintes dispositions, se confessent tres consolées de l'avoir veuë ainsi monter au ciel par le Calvaire. Ce fut dès le quinzième de ce mois, environ sur les trois heures aprez midy. Madame de Villers, dès le septieme, croyant qu'elle ne passeroit pas la nuit, m'avoit envoyé un exprez pour m'inviter à ses obseques, de quoy la malade me prioit ellemême. Mais il falloit encore huit jours de souffrances pour achever la couronne de martyre, dont le bon Dieu a voulu récompenser les services que cette vertueuse personne luy a rendus pendant prez de soixante ans, dont elle en a passé environ dix-neuf, fille tres sage et tres obeyssante à ses parens, environ trois, épouse tres fidele et tres soumise à son mary, et le reste dans le cloître, religieuse d'une conduite aussi exemplaire que sa vocation avoit été pleine de merveilles. Ainsi, monsieur, comme vous nous aviez donné un saint, de

même nous vous rendons une sainte. Tachons de nous prevaloir des benedictions que nous en pouvons attendre sur nos familles ; consolons-nous et loüons Dieu. Je le prie de tout mon cœur qu'il vous conserve et qu'il me donne occasion de paroitre autant que je le suis.

« Monsieur,

« Votre tres humble et tres obeissant serviteur,

« DE LA BODERIE, *Prêtre indigne.* »

Le 21 février 1658.

NOTE VII

LE P. GRATIEN DE GERPONVILLE

Le P. Gratien de Gerponville, celui qui assista M. Le Chevalier à sa mort (1645), était né au château de Gerponville, au pays de Caux, en 1612. Sa jeunesse fut assez mondaine, quoique honnête. Il se sentit venir la vocation religieuse en lisant la lettre de saint Cyprien à Donat. Il s'enfuit de chez ses parents, et prit l'habit de capucin à Rouen. Tout Vire le regardait comme un saint. Quoique supérieur, il allait à la quête, la besace sur l'épaule. Il prêcha à Vire quatre Avents, quatre Carêmes, et plus de quatre ou cinq cents sermons. Il mourut à Eu en prêchant l'Octave du Saint-Sacrement. On fit dans l'église de Vire un service solennel pour le repos de son âme.

NOTE VIII

Mlle ANNE AVOYE DU ROZEL

Mlle Anne du Rozel, née à Vire en 1571, membre du Tiers-Ordre franciscain, descendait d'une très ancienne famille dont plusieurs membres occupèrent à la Cour différentes charges. Pour penser davantage à Dieu, elle demeura toute sa vie dans la virginité. Et tout le monde, dit un historien [1], la regardait comme une sainte. Il n'était pas jusqu'aux enfants qui ne la vénérassent. Quand elle allait à l'église, ils couraient après elle, lui baisaient la main et ne l'appelaient jamais que leur tante. Mlle du Rozel se réjouissait de cette innocence. Son plaisir était de conduire ces enfants devant l'autel du Saint-Rosaire, et de leur apprendre à se consacrer au service de Dieu par l'entremise de la Sainte Vierge.

1. Dom Le Chevalier. *Vie du Frère Elzéar*.

Ses journées, elle les passait dans les églises. Quand elle en sortait, ce n'était que pour aller à l'hôpital, ou pour visiter les pauvres dans leurs maisons. L'amour qu'elle leur portait était si grand qu'elle s'est souvent dépouillée de ses propres habits pour les vêtir, et passée de manger pour les nourrir.

A la voir habillée si simplement, on n'eût jamais deviné la grande dame du monde qu'elle était. Depuis l'âge de treize ans, elle coucha sur la paille ou sur la terre nue. Elle avait une ceinture de fer ou de crin sur les reins, un cilice sur le dos. Son linge était de toile grossière et très rude. Selon la règle franciscaine qu'elle professait, elle jeûnait les mercredis, vendredis et samedis de chaque semaine, sans compter les carêmes.

C'est elle qui a fondé le monastère des Ursulines de Vire (1631). Son plaisir était de se retirer chez ces religieuses. Sur la fin de sa vie, elle était même presque continuellement dans ce couvent, sauf le temps de ses visites aux pauvres [1]. Le même zèle pour la

1. Voir Arch. du Calvados, C. 1508. Les lettres patentes de fondation datent de septembre 1637.

gloire de Dieu engagea Mlle du Rozel à fonder une rente de deux cents livres, en faveur des Pères Jésuites, afin qu'ils pussent donner de temps en temps une mission à la ville de Vire.

Plus d'une fois, durant ses visites à l'église, elle rencontra M. Jean de la Becquetière. Tous les soirs on chantait dans cette église un salut en l'honneur de la Sainte Vierge. M. de la Becquetière n'y manquait jamais ; il se retirait ensuite dans la chapelle dédiée à saint Michel, pour faire oraison jusqu'à ce qu'on fermât les portes. Un jour, il fut ravi en extase. Mlle du Rozel, poussée par une sainte curiosité, s'approcha de lui, et vit sur son visage une lumière éclatante, pendant près d'une heure.

Elle survécut au serviteur de Dieu. Peu de temps avant de mourir, elle affirma, en présence de plusieurs personnes, sa conviction personnelle qu'il était un saint. Ils s'étaient rencontrés plusieurs fois, ajouta-t-elle ; mais ils étaient restés en présence l'un de l'autre sans se parler, parce qu'ils connaissaient ce qu'ils avaient à se dire, sans le secours de la parole extérieure. « Une fois entre autres,

continua-t-elle, nous connûmes, sans rien nous dire, la résolution que nous avions prise, lui d'établir le couvent des Révérends Pères Capucins, et moi celui des Ursulines. »

Après tant de bonnes œuvres et de mortifications, M[lle] du Rozel mourut en 1675, âgée de cent quatre ans.

Un des membres de sa famille, Charles-François du Rozel, S[r] du Gravier en Normandie, est bien connu. Il était secretaire de la Chambre du Roy ; il accomplit le pèlerinage de Terre Sainte en 1644 et la relation de ce voyage dont l'original est à la Bibliothèque Nationale de Paris (n. a. F. fr. 6775), a été publiée en 1864 par Bonneserre de Saint-Denis, in-8°.

La famille du Rozel existait encore en 1789. Dans la liste des gentilshommes du bailliage de Vire, convoqués cette année-là pour l'élection des députés aux États généraux du royaume, on trouve quatre du Rozel. Par ailleurs on n'y lit pas une seule fois le nom de la Becquetière. (De Courcelles. *Dict. de la Noblesse,* t. V.)

TABLE

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

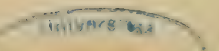
CHAPITRE IV

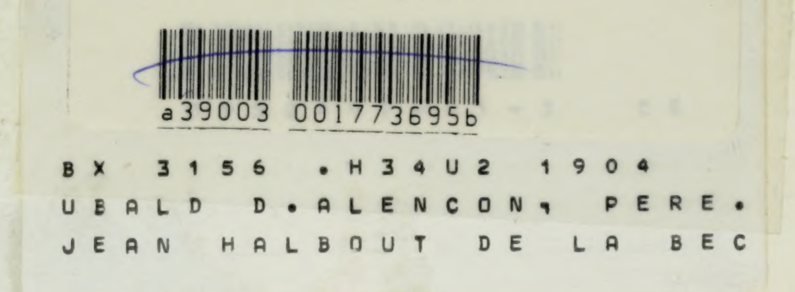
CHAPITRE V

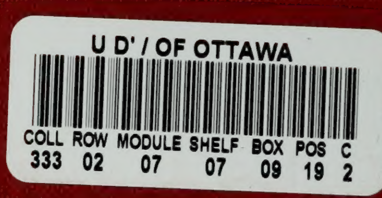
CHAPITRE VI

APPENDICE

GRAVURES




a39003 001773695b
BX 3156 .H34U2 1904
UBALD D.ALENCON, PERE.
JEAN HALBOUT DE LA BEC


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 07 07 09 19 2